

BULLETIN MUNICIPAL

de

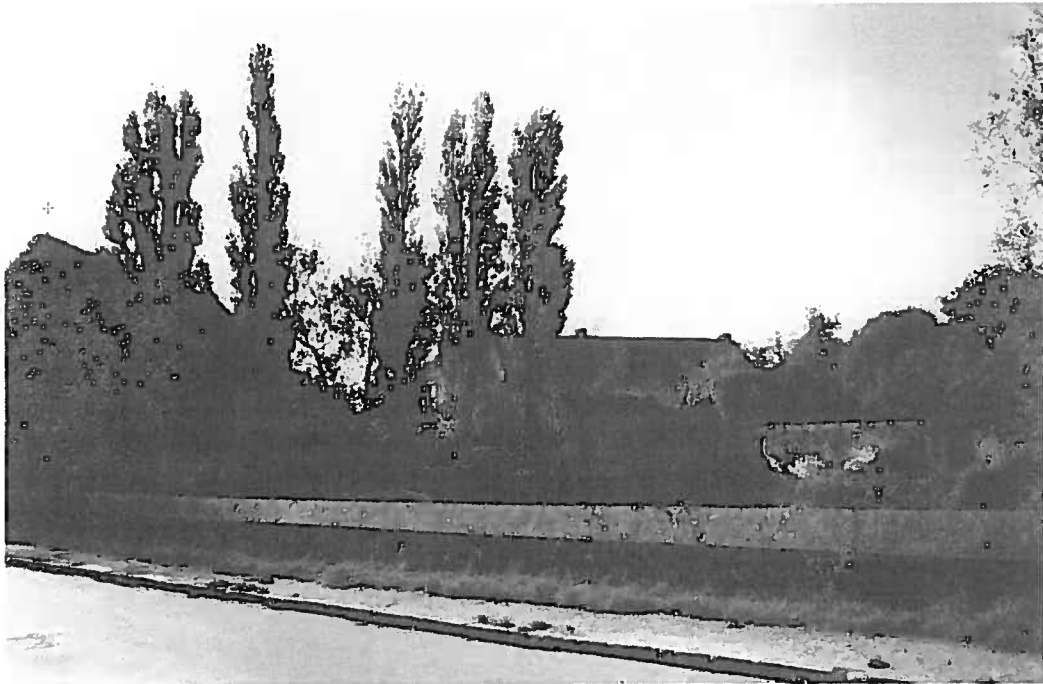
1988-89



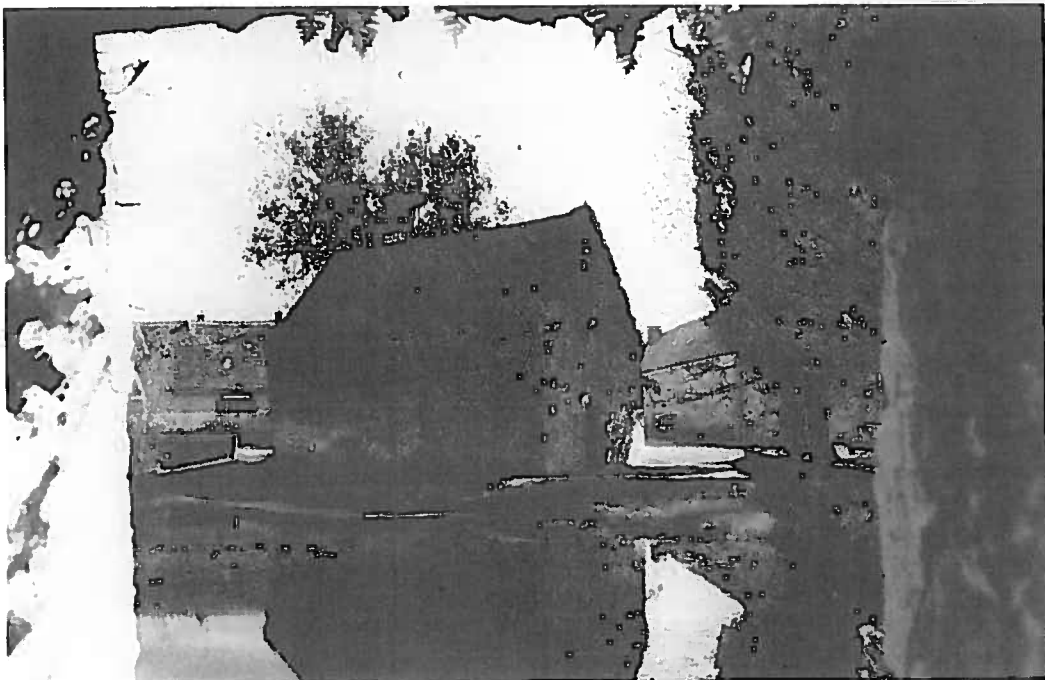
La Chapelle de Blancheface

Photo : J.J. IMMEL

SERMAISE



Ensemble du site : chapelle, mare, maison seigneuriale.



La chapelle vue de la maison seigneuriale.

le mot du maire

Alors que je prenais quelques jours de vacances au mois d'Août, tout en écoutant le soir les nouvelles du Monde, j'ai entendu Monsieur le Premier Ministre Michel ROCARD qui se trouvait en Nouvelle Calédonie prononcer devant les Canaques un discours dans lequel j'ai retenu la phrase suivante :

“ Mettez-vous au travail pour construire la Nouvelle Calédonie de vos rêves, c'est le seul moyen de n'être pas des assistés”.

J'ai eu l'occasion de réfléchir à ce propos alors que je me trouvais étendu sur la plage entouré d'estivants dont aucun ne parlait français.

J'ai fait alors le rapprochement entre cette Nouvelle Calédonie de leurs rêves à ces Canaques assoiffés de liberté et d'indépendance, et notre situation actuelle française ou nous avons, nous, la liberté et l'indépendance, mais qui sont menacées par la future communauté européenne qui est à nos portes.

La France, européenne, libre et indépendante, pourrons-nous la conserver au milieu de cette colossale poussée des pays qui nous entourent ?

*L'Allemagne avec son énorme puissance industrielle,
L'Angleterre avec son Commonwealth,
L'Italie avec ses deux marchés,
L'Espagne avec son climat qui permet une production agricole exceptionnelle, et sa puissance industrielle naissante.*

Cette liberté et cette indépendance que les Canaques réclament ne sommes-nous pas en train de les perdre ?

Car, en dehors de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire qui sont encore en excédent, tout le reste est déficitaire parce que nous ne fabriquons plus grand'chose et que nous importons de plus en plus, de sorte que nous nous acheminons vers une domination économique qui ne fait que fermer nos industries et accroître le chômage.

Lorsque le prix de revient d'un produit fabriqué est supérieur au même produit fabriqué à l'étranger, il est fatal que les acheteurs se tournent vers ceux qui vendent moins cher.

Je laisse donc à tous ceux qui nous gouvernent et à tous ceux qui désirent nous gouverner le soin de trouver la solution qui nous permette de ne pas devenir des assistés.

*Bonne fin d'année à tous
et meilleurs vœux
Georges DEBONO*

Au terme de ce quatrième mandat, je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal avec qui j'ai eu au cours de ces six années une entente excellente qui nous a permis de réaliser notre programme.

Je tiens tout particulièrement à remercier la municipalité composée des quatre adjoints qui, chacun dans son secteur, m'a apporté une aide efficace, ce qui m'a permis d'être secondé et de mener à bien toutes les actions entreprises au cours de ces six années.

Grâce à leur collaboration, à la confiance qu'ils m'ont accordé, et à leur bon sens, Sermaise est aujourd'hui citée en Préfecture comme une commune rurale modèle qui a su se moderniser sans compromettre son caractère champêtre.

Merci aussi à tous mes amis de Sermaise qui m'ont fait confiance, et qui m'ont assuré de leur franche amitié, ce qui m'a permis de traverser parfois des moments bien tristes au cours de mon existence.

Bonne année pour tous.

aménagement de notre commune

Il est parfois bien difficile de sauvegarder le caractère rural de notre commune, auquel nous sommes attachés, et d'y intégrer les aménagements nécessaires aux équipements publics.

L'éloignement de nos hameaux, tous à plus d'un kilomètre du clocher de notre église, ne facilite rien.

Chaque année nous réalisons un certain nombre d'équipements, goudronnage de routes, aménagement de bâtiments etc...

Cette année nous avons installé le chauffage de la grange communale et réalisé l'aménagement de sa petite sœur juste en face, où l'on pratique les cours de musique. Cet ensemble va se compléter par la construction de sanitaires, d'un coin rangement pour les associations et d'un coin cuisine. Ainsi cette salle pourra être mise à la disposition des habitants pour toutes sortes de manifestations.

Depuis cet été, nous avons redécouvert notre église telle qu'elle était à l'origine, avec son nouveau crépi, les sapins enlevés devraient diminuer l'humidité des murs qui était entretenue par ceux-ci.

Notre parc matériel voirie s'est agrandi avec l'achat d'une petite camionnette d'occasion, très pratique pour nos employés communaux.

L'assainissement de la partie basse de la Charpenterie a été soumissionné par la Sté ANDRE, ces travaux devaient être entrepris en octobre, sous couvert de la D.D.A., mais des problèmes administratifs ont retardé le démarrage, celui-ci est prévu fin 88. Une réunion d'information des riverains est envisagée avant le début des travaux.

Le petit collecteur de la route de Mondétour est à l'étude et sa réalisation suivra, nous l'espérons, celle de la Charpenterie.

Cependant, tous ces travaux coûtent beaucoup à la commune et à ses habitants, c'est la rançon de l'évolution des anciennes communes rurales, qui doivent se transformer petit à petit, en fonction des besoins de leur nouvel apport de population, ceux qui passent, et les nouveaux qui s'installent seront les anciens de demain. Mais ceci ne peut se faire qu'au rythme de nos finances ! et dans le respect du cadre de vie qui fait l'âme de nos villages.

Il est indispensable que tous se sentent solidaires pour un soutien collectif.

Gérard HAUTEFEUILLE



La camionnette municipale

transport scolaire

POUR DOURDAN

HORAIRES

	mercredi	samedi	
1) 8 h 00 SERMAISE			Retour départ DOURDAN : 16 h, 17 h, 18 h
2) 7 h 55 MONTFLIX	8 h 05		
8 h 00 LE MESNIL	8 h 10		Mercredi 13 h 45 SERMAISE
8 h 02 BLANCHEFACE	8 h 12		Samedi 13 h 53 MONDETOUR
8 h 07 MONDETOUR	8 h 15		13 h 55 BLANCHEFACE
	8 h 20 SERMAISE		13 h 58 LE MESNIL
			14 h 00 MONTFLIX

NOTA : Nous vous rappelons que suivant les difficultés de la circulation, le car est susceptible de passer 5 minutes à l'avance ou 5 minutes en retard sur l'horaire.
En conséquence, il est indispensable que vos enfants soient présents à l'arrêt du car 5 minutes en avance sur l'horaire.

CARS COMMUNAUX

Les horaires de ramassage, VALABLES TOUTE L'ANNÉE 1988-1989 sont les suivants :

CAR : conducteur Monsieur Bourdon
accompagnatrice : Madame Vovard.

CAR : conducteur Monsieur Genero
accompagnatrice : Madame Gobert.

1^{er} circuit - Pierre BOUDON

MATIN :

LE MESNIL	8 h 15
BLANCHEFACE	8 h 20
BELLANGER SERMAISE	8 h 30
SERMAISE	8 h 35
CHARPENTERIE	8 h 40
ECOLE DU CENTRE	8 h 50
PONT DE BOIS	9 h 00

SOIR :

SERMAISE	16 h 45
MONTFLIX	16 h 50
BLANCHEFACE	16 h 55
LE MESNIL	17 h 00
CHARPENTERIE	17 h 05

2^e circuit - Pierre GENERO

MATIN :

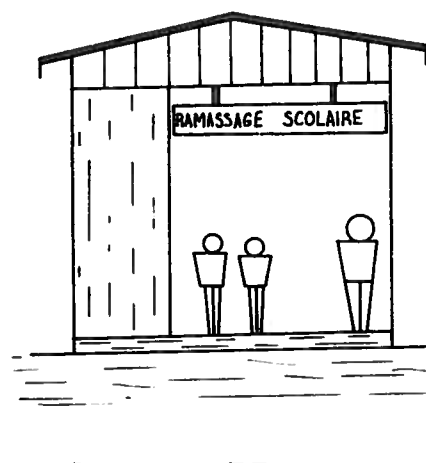
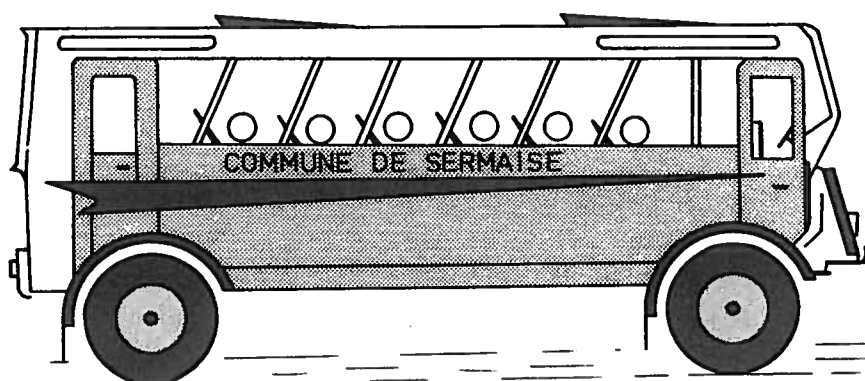
MONTFLIX	8 h 20
MONDETOUR	8 h 25
LA BRUYERE	8 h 30
SERMAISE	8 h 35
CHARPENTERIE	8 h 50
SERMAISE	8 h 55

SOIR :

SERMAISE	16 h 45
BELLANGER	16 h 50
LA BRUYERE	16 h 55
MONDETOUR	17 h 00
CHARPENTERIE	17 h 10

HORAIRES INDICATIFS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS.

Le car étant moins fréquenté pour le retour du samedi midi, un seul véhicule sera mis en circulation pour l'ensemble du trajet.



This is a detailed black and white topographical map of the Vincennes area in Paris, France. The map shows the Bois de Vincennes, the Seine river, and various districts including St. Maurice, St. Ouen, and St. Mandé. It includes numerous place names, roads, and geographical features. Key locations labeled include St. Maurice, St. Ouen, St. Mandé, Vincennes, and various districts like St. Maurice, St. Ouen, and St. Mandé. The map also shows the Bois de Vincennes, the Seine river, and various districts including St. Maurice, St. Ouen, and St. Mandé. The map is oriented with North at the top.

rosière de Sermaise 1988

Au cours de sa séance du 19 mars 1988, le conseil municipal a élu à la majorité Rosière de Sermaise 1988 :

Mademoiselle Nathalie PETIT.

“ Ma chère Nathalie, tu es issue du côté maternel de familles qui habitent Sermaise depuis bientôt 100 ans. Tes arrières grand'parents, tes grands parents ont peiné sur le sol de Sermaise depuis des générations pour survivre. Ils ne se sont pas enrichis, mais ils ont rendu service à tous ceux qui se trouvaient dans la peine ou dans la souffrance.

Née à Villeneuve-St-Georges, tu viens habiter chez ta grand'mère, toute petite à l'âge de 2 ans. Ta grand'mère qui est une mère poule te couve de tout son amour, et te voilà dès 3 ans à la maternelle de St-Chéron, puis à l'école primaire de Sermaise.

Tu rentres ensuite en 6^{me} à Dourdan et tu atteints la 3^{me} ou tu passes avec succès ton B.E.P.C.

Un stage de formation à Ste-Geneviève te permet de obtenir un C.A.P. de vendeuse avec mention d'Anglais.

Tu cherches ensuite un emploi, et le métier d'esthéticienne te tente... mais il y a foule dans ce métier, ce qui te fait renoncer, et tu prends la sage décision d'entrer à Inter-Marché comme caissière.

Tous ceux qui ont l'occasion de te voir à Inter-Marché me font des compliments sur toi : Aimable, gentille, serviable, tu remplis parfaitement les conditions pour recevoir le legs Jourdain que je me fais un plaisir de te remettre en même temps que ces quelques fleurs, avec toutes mes félicitations.

Vive la rosière de Sermaise 1988 !!”

Georges DEBONO

fêtes

En plus de nos traditionnelles fêtes et sorties théâtrales qui ont du succès, cette année à vu le jour de notre première participation à l'Inter-Villages de Corbreuse.

Nous n'avons, bien sûr, pas remporté une place de choix, ce n'était pas, évidemment, en quatre mois, que nous pouvions former des équipes de foot, course à pied etc... alors que les autres villages participants, pratiquaient ces jeux pour la 10^e fois.

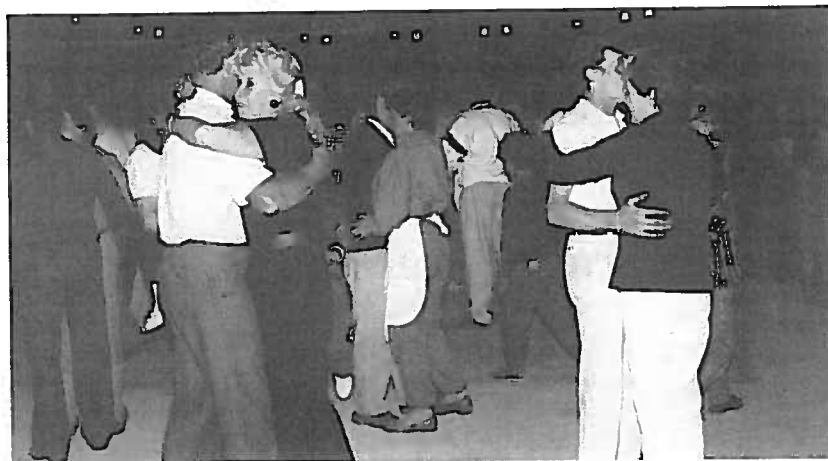
Mais cette participation a permis une formidable gentillesse et coopération de tous entre l'ASLS et le Comité des Fêtes réunis avec la population participante. Sur ce point nous avons réalisé une superbe réussite, qu'il appartient de faire vivre et d'amplifier.

Merci à tous les participants et rendez-vous pour le prochain Inter-Villages les 27 - 28 mai 1989 à Richarville.

Bonne année 89 à tous
Le Comité des Fêtes



Une belle réussite, la fête de la Saint-Georges



Le match de foot

quelques aspects de l'agriculture a Sermaise

Au cours de ce siècle, et surtout après la deuxième guerre mondiale, l'agriculture a connu de nombreux bouleversements. Aucun secteur classique de l'économie française n'a subi de tel changement en quelques décennies : machinisme, utilisation d'engrais et pesticides, progrès biologiques, et maintenant l'apparition des biotechnologies qui laisse présager que d'ici vingt ans, celles-ci modifieront profondément le paysage agro-alimentaire.

Notre commune n'a pas échappé à ces phénomènes, car avec une surface totale de 1 322 ha., SERMAISE est une commune rurale.

Depuis près de quarante ans, l'élevage est en constante régression. La polyculture demeure, quant à elle, prédominante avec des structures assez diverses de 20 ha. à 150 ha. de production végétale : céréales, oléoprotéagineux, ainsi que quelques hectares de cultures légumières. Notons également l'existence d'une pépinière avec environ 1 000 m² de serres destinées à la production et la vente de plantes décoratives.

structure des exploitations et population agricole

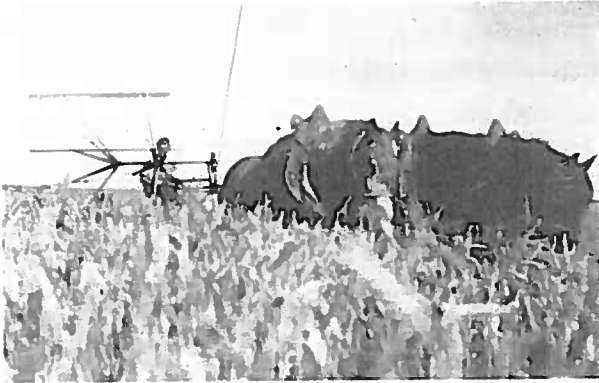
	1882	1902	1929	1952	1974	1987
- de 1 ha	40		20		0	1 *
1 à 10 ha	110		4		6	0
10 à 30 ha	5		25		8	2
30 à 50 ha	4		8		3	2
50 à 100 ha	2		2		2	3
+ de 100 ha	2		1		3	4
Total des exploitations	163	73	60	31	22	12
Main d'œuvre permanente Adultes						
● Membres de la famille (y compris l'exploitant)	NC 29	NC NC	113 23	NC NC	42 2	22 1
● Salariés						

* pépiniériste

Ces chiffres montrent une concentration accrue des terres au cours des dernières années. La taille croissante des fermes et la diminution de la main-d'œuvre n'ont pu se réaliser que par une hausse considérable et constante de la productivité.

la moisson :

- il y a quarante ans -



La lieuse



Ramassage Gerbes



Mise en meule



Battage

- aujourd'hui -



Moisson 1979

répartition des terres labourables en %

	1952	1987		1952	1987
Prairie artificielle	20	0	Pois protéagineux	0	10
Blé tendre	30	55	Tournesol	0	5
Orge-Escourgeon	10	10	Pommes de terre	5	< 1
Avoine	25	0	Betteraves fourragères	5	0
Maïs grain	0	10	Légumes secs	5	0
Colza	< 1	10	Légumes frais	0	< 1

En quarante ans, les modifications essentielles de la répartition des cultures concernent l'abandon des prairies artificielles, des betteraves et de l'avoine. La suppression de cette dernière est liée directement à celle des chevaux, remplacés au travail par les tracteurs. Quant aux surfaces fourragères, elles résultent de la disparition de l'élevage.

Actuellement, le blé représente plus de la moitié de la sole, tandis que les autres cultures remplacent en qualité de tête de rotation, celles abandonnées.

évolution des rendements moyens en blé

	1882	1902	1929	1952	1974	1987
Rendement moyen en quintaux/ha	23	24	25	30	50	65

On constate que la progression des rendements a été particulièrement sensible ces trente dernières années.

Les machines et les produits mis à la disposition de l'Agriculture, ainsi que le savoir faire des exploitants en sont les causes :

- l'après-guerre marqué par l'expansion du machinisme agricole a vu le déferlement d'outils mécaniques destinés à faciliter la tâche des agriculteurs, à les rendre plus efficaces et plus performants. Mais comme nous l'avons vu précédemment, la motorisation a eu pour conséquence une diminution considérable de la main-d'œuvre.

- le progrès technique, c'est encore l'application des produits phytosanitaires qui a connu une croissance importante durant la dernière décennie : traitement de semences, fongicides, herbicides, insecticides.

- et parce que le sol constitue la richesse la plus évidente, le souci de préserver et d'enrichir le patrimoine "terre" passe par l'utilisation intensive d'engrais. L'application de ces derniers est un facteur déterminant de productivité.

- le progrès est aussi biologique avec l'apparition de nouvelles variétés d'espèces cultivées, maïs hybride par exemple, plus performantes quantitativement et qualitativement.

- les améliorations foncières ont également contribué à l'augmentation de la production. L'opération essentielle reste le remembrement qui date du début des années cinquante.

- l'ouverture du marché commun d'abord, puis la demande mondiale croissante depuis dix ans, ont constitué des facteurs favorables de marché : ce sont des éléments économiques.

Ce petit panorama de l'agriculture à SERMAISE serait incomplet si on ne consacrait pas un chapitre à l'élevage.

Les besoins de l'agriculture moderne et surtout le marché, ont conduit les agriculteurs à se spécialiser. La vocation agricole du territoire de notre commune, s'est orientée rapidement dans les productions végétales.

Quelques chiffres mettent en évidence ce phénomène :

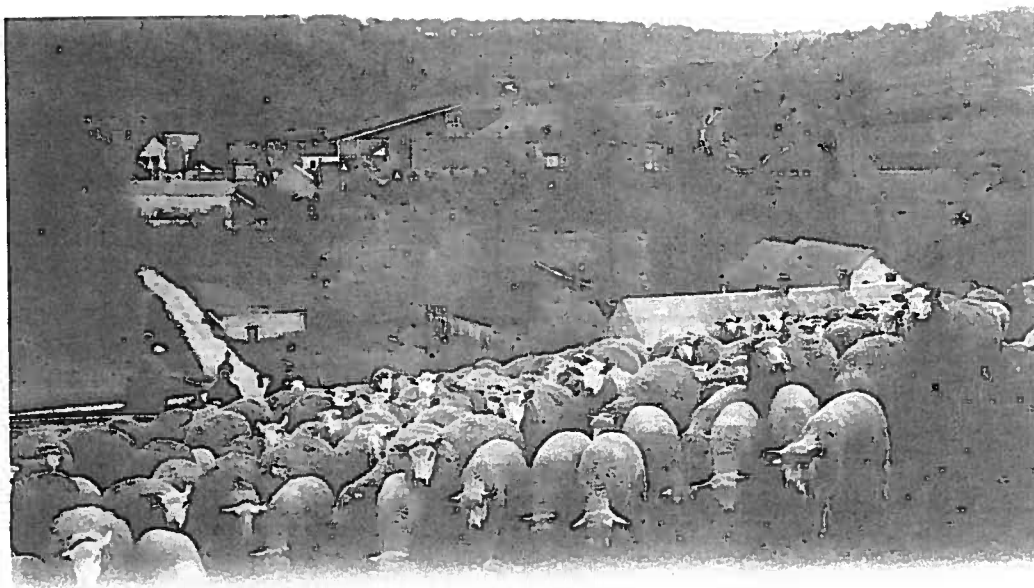
- en 1952, la répartition des principaux animaux de ferme était la suivante :

Chevaux	83
Bovins	140
Ovins	107
Porcs	171
Chèvres	30

- Actuellement on dénombre quelques boeufs et moutons. Ceux-ci occupent les terrains non labourables.

Quant aux animaux de basse cour, ils sont toujours présents. La production reste limitée et est consommée en majeure partie sur l'exploitation.

Pascal DESPREZ



Écuries de DOURDAN. (S. & O.) SERMAISE. Vue générale

L. Bougardier. L. & A. Dourdan

quel avenir pour nos productions agricoles ?

En Europe, on parle beaucoup de surproduction et les conséquences négatives pour les agriculteurs qui en résultent : baisse de prix, quotas et maintenant jachère.

Seulement notre continent reste le premier importateur de produits alimentaires avec ses 320 millions d'habitants. On oublie de citer les nombreuses dérogations accordées par BRUXELLES (droits de douane réduits par exemple), pour certains produits tels que le beurre Néo-Zélandais, le maïs américain, le manioc thaïlandais, etc...

Il semble bien que le marché agricole mondial se résume en un vaste marchandage pour ne pas dire chantage :

- "si tu n'achètes pas mon maïs, je taxe ton cognac de 200 %"
- "si tu ne veux pas de mon manioc, alors je préfère les Boeings à tes Airbus".

Mais le grand scandale de notre époque, ce sont ces dizaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui meurent de faim à travers le monde. Limiter la production mondiale est un crime contre l'humanité surtout sachant que les démographes prévoient le doublement de la population mondiale dans les trente ans.

Cependant, il est bien difficile de jouer au prophète dans le contexte d'évolution rapide et de crise économique que nous vivons actuellement. De nombreux facteurs politiques, économiques et technologiques peuvent modifier considérablement les tendances qui se dessinent aujourd'hui.

L'agriculteur de l'an 2000, comme ses pères et grands pères connaîtra les effets du progrès biologique (sélection végétale et animale, biotechnologie) et industriel (machines plus performantes, informatique, télématique). Ces évolutions exigeront des agriculteurs une technicité croissante, car ils devront maîtriser des paramètres de plus en plus complexes pour satisfaire, à la fois aux nouveaux modes de productions, et surtout le marché.

Pascal DESPREZ

“tout vient à point à qui sait attendre”

Oui, en effet, la B.C.D. (Bibliothèque Centre Documentaire) pourra ouvrir ses portes cette année à l'école. Ce projet a pu aboutir grâce :

- à la généreuse contribution de Monsieur DEBONO,
- à la technicité des papas bricoleurs,
- au futur concours des mamans disponibles.

Les enseignantes et les enfants de l'école tiennent à remercier chaleureusement toutes ces personnes.

L'élan est donné. Une centaine de livres ont déjà été acquis, Un projet de gestion informatisée est à l'étude et devrait prendre forme dans les mois qui viennent.

Cette bibliothèque ne pourra toutefois fonctionner sans aide extérieure. Aussi toute l'école Paul Blot lance un appel pour que les Sarmates, à quelque titre que ce soit, contribuent à la pérennité de cette réalisation.

Merci de votre coopération.

info-école

INTEMPÉRIES

Afin d'assurer l'accueil des enfants, un plan a été étudié et sera mis en place dans le cas où les conditions de circulation ne permettraient pas aux cars d'assurer le transport des enfants selon les normes de sécurité requises.

1) les parents seront prévenus le premier jour par les délégués élus au conseil école,

2) les jours suivants, les parents devront s'informer eux-mêmes auprès de :

Mme BIGAY 64.59.82.46

Mme BACHER 64.59.79.42

Mme VOUILLARMET 64.59.94.53

Mairie 64.59.82.27

3) Un accueil sera prévu dès 7 h 30 à l'école pour les enfants que les parents désireraient déposer eux-mêmes en se rendant à leur travail.

Cet accueil sera assuré par une personne désignée par la Mairie.

SECTION ENFANTINE

Depuis la rentrée scolaire 1987/1988 les enfants de Section Infantile sont scolarisés à l'école de Sermaise.

Les parents concernés devront donc faire inscrire leurs enfants à la Mairie.

L'inscription pour la rentrée au C.P. se fera dans les mêmes conditions.

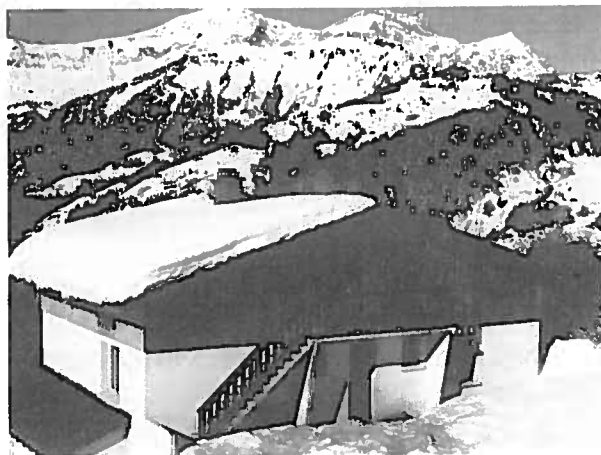
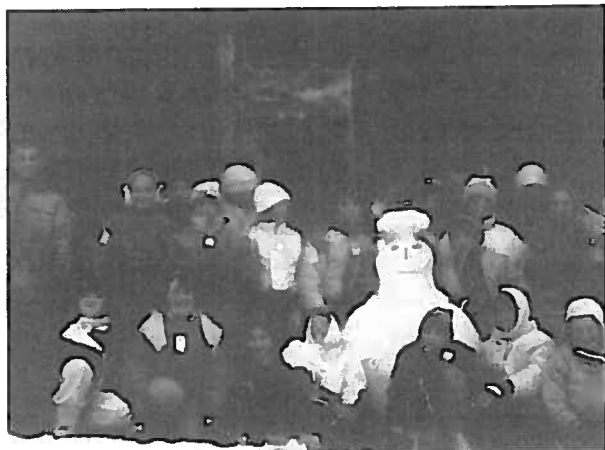
première classe de neige

C'était avec beaucoup d'appréhension (au moins autant que les enfants !) que j'attendais cette première classe de neige ! Pourquoi m'étais-je engagée à partir avec 27 enfants dont je serai responsable nuit et jour ? Et s'il y avait un malade ? Et s'il y avait un accident ? Et si un enfant s'ennuyait ? Et si... et si... ! Puis, vint le jour du départ. Les "dés étaient jetés !". Il fallait partir !

Après un voyage qui ne me parut pas très pénible, nous arrivions au chalet. Un paysage magnifique, des chambres confortables et un copieux petit déjeuner nous attendaient.

Dès le deuxième jour, les cours de ski commençaient et la vie collective s'organisait. Avec l'aide de notre infirmière Mme PRÉVOST (une ancienne !) j'oubliais vite mes inquiétudes et pouvais profiter de la joie des enfants et de la vie à Crest-Voland : le travail de classe (différent de celui de tous les jours), la visite de la ferme, des fromageries et surtout, surtout le ski, avec tous les soirs les anecdotes, les chutes que chacun me racontait. Et le temps a passé très vite...

La classe de neige est un moment riche tant pour l'enfant que pour l'enseignant et je ne regrette vraiment pas de pouvoir partir, cette année encore, avec les enfants de ma classe.



info école

EN ESSONNE SONNE SONNE...

Paroles et musique de M. BRIANT

Quand je reviens dans mon Essonne
A Corbeil ou à Monthléry
Au fond de moi mon cœur résonne
Car c'est mon pays, c'est ma vie

C'est la plus beau pays de France
Avec un peu d'air du midi
C'est la région de mon enfance
Ce sont mes parents mes amis

Refrain :

En Essonne sonne sonne
Mon cœur bat bat bat
Mon cœur sonne sonne
Et toujours sonnera (bis)

Sur l'autoroute du soleil
On trouve le nouvel Evry
Et puis au fond du vieux Corbeil
Avec la Seine dans son lit

Le Moyen-Age est en sommeil
A Arpajon ou à Milly
C'est partout démons et merveilles
Ville et champs de mon pays

Refrain :

Elles ont des noms de petites folles
Toutes mes rivières sauvagines
L'écoute s'il pleut ou bien l'Ecole
La belle Renarde ou bien la Juine

l'habite le joli Sermaise
Traversé par l'Orge tranquille
Et je n'ai pas, j'en suis fort aise,
Toutes les nuisances de la ville (1)

Refrain :

(1) Couplet écrit par les élèves de Mme BARRERE année scolaire 87-88

CHARADES

- Mon premier est le premier mot que dit un bébé.
- Mon second est le nom de notre école.
- Mon troisième est la terminaison d'un "bouchon".
- Et mon tout est un fromage.

Un reblochon

- Mon premier se cultive.
- Mon second est l'endroit d'où sort le lait de la vache.
- Mon troisième est une "décoration" dans la figure.
- Et mon tout se trouve dans la forêt.

Un champignon

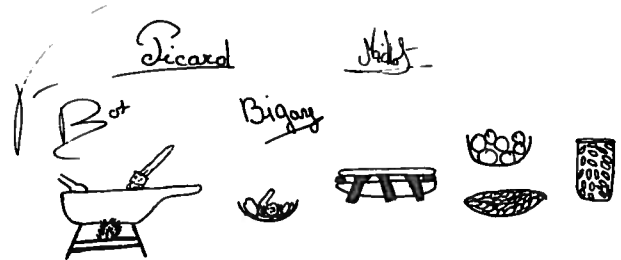
SOIRÉE SAVOYARDE

La maîtresse a demandé au cuisinier de nous faire de la raclette et de la fondue. Il y avait deux tables pour la raclette et une pour la fondue. Les amateurs de fondue n'arrêtaient pas de rire. Il faut dire qu'ils avaient fort à faire pour ne pas faire tomber leurs morceaux de pain dans le fromage !

Nous, nous nous régalaions avec notre raclette : pommes de terre, beaufort, jambon, saucissons et cornichons. Dès que le fromage était fondu nous l'étalions dans notre assiette.

A signaler, les deux gourmandes du groupe : Mme PRÉVOST et la maîtresse qui ont goûté aux deux spécialités !

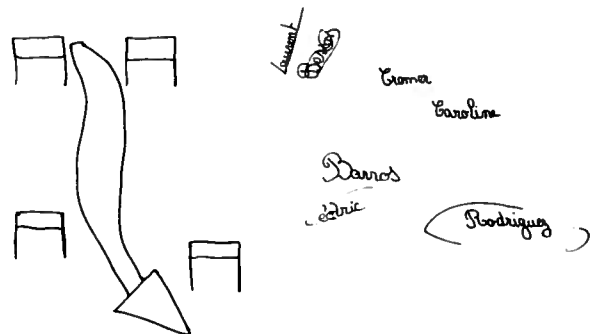
C'était une bonne soirée.



LE SLALOM GÉANT

Le mardi 19 janvier, Jean-Pierre nous a proposé de participer à une compétition.

Nous sommes donc partis avec lui pour Crest-Voland. Arrivés sur place nous avons essayé la piste. Ensuite nous avons pris le téléski. En haut, les moniteurs nous ont remis un dossard à chacun. Nous n'étions pas les seuls à participer. Nous avions tous un peu peur au départ mais au fur et à mesure que nous descendions nous nous sentions plus à l'aise.



DEVINETTES

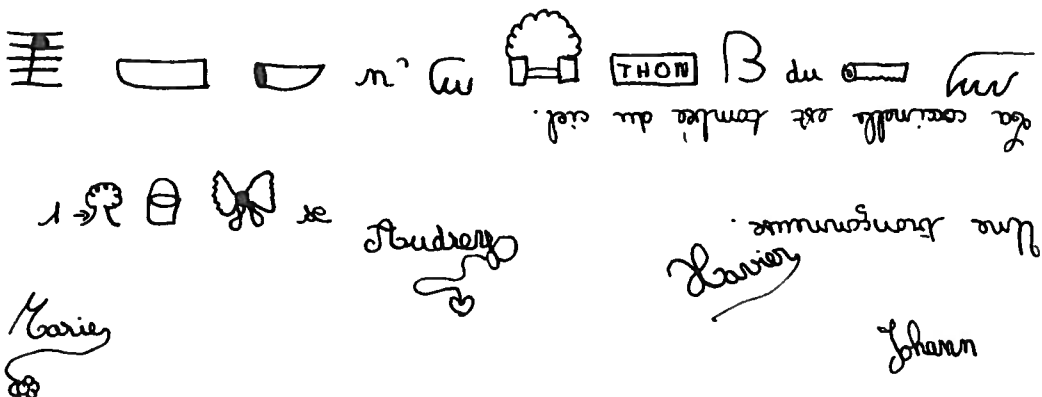
Qu'est-ce qui est blanc, et qui fait mal ?

Une boule de neige qu'on reçoit en pleine figure.

Qu'est-ce qu'on mélange, qu'on coupe, qu'on distribue, mais qui ne se mange pas ?

Un jeu de carte.

RÉBUS



sortie des aînés 5 octobre 1988

“Une après-midi au Pénitencier”

Une journée de détente dans une année, cela rompt le rythme des jours, procure un peu de souvenir pour quelques semaines et pour les maîtresses de maison, c'est une journée pendant laquelle elles n'ont pas à songer au menu, ce quotidien qui, sans cesse revient et qu'il faut essayer de renouveler, si l'on ne veut pas s'enraciner dans la routine.

Après quelques petites émotions avant le départ ; “il nous manquait deux personnes” ; nous voici confortablement installés dans le car qui nous mène faire une halte au Musée de la céramique de SEVRES.

“Ce Musée National de la céramique a été créé dans les premières années du XIX^{ème} Siècle par Alexandre BRONGNIART, alors Directeur de la manufacture de porcelaine de SEVRES, pour y montrer toutes les catégories de céramiques, de tous les pays et de toutes les époques.

Les collections sont donc des plus variées, même si l'ensemble de porcelaine de SEVRES y est particulièrement beau”.

Un ascenseur est disponible pour atteindre le premier étage ou quatre grandes salles recellent des merveilles de l'Europe, mais aussi de l'Orient et d'Extrême-Orient. Quel travail minutieux, l'Art avec un grand A, de la pièce la plus petite, des miniatures aux plats et récipients les plus grands ; tout le travail, le décor est figolé, délicat, soigné, fini. Dans la pièce d'entrée du premier étage un téléviseur équipé d'une cassette vidéo explique tout le déroulement de la fabrication d'un objet en porcelaine de SEVRES “Biscuit”, du dessin de la pièce que l'on veut obtenir jusqu'à sa finition complète, nous fûmes très intéressés et passionnés par ce film. La fabrique ou manufacture de porcelaine est à côté du Musée.

Comme le but de la journée se situe à PARIS au “Pénitencier” de la montagne Sainte-Genève, nous reprenons le car qui nous attend juste au bas des marches du Musée.

Notre chauffeur nous amène rue Monge avec beaucoup d'habileté et de patience, chacun sait ce qu'est la circulation à PARIS lorsqu'arrive midi.

Au “Pénitencier”, là, nous attend le menu du “Tolard” très convenable !
Champagne cocktail, Hors d'Oeuvre variés, Entrecôte bordelaise garnie accompagnée de trois légumes frais, Brie et Salade de fruits au Kirsch, le tout arrosé d'un vin maison (la légende ne dit pas si c'est du vin de la Butte Montmartre) qu'un café et un pousse-café viennent achevés délicieusement.

Je doute fort que les prisonniers qui ont séjournés dans cette prison aient joui de TELS MENUS. En sous-sol on voit les grilles, les judas des portes des cellules plutôt sinistres, des voutes et des murs épais en pierres énormes une belle architecture, mais ce que cela devait être froid, les prisons dans lesquelles ils ne devaient pas sortir beaucoup de prisonniers en bonne santé. On croirait plus facilement qu'il s'agit d'oubliettes.

Après déjeuner nous avons droit à un spectacle. Un fantaisiste avec un débit verbal abondant, (il faut très bien articuler pour parler si vite et être compris) une chanteuse Basque avec un belle voie digne de cette magnifique Province nous invite à reprendre ensemble les refrains “Quand il est mort le poète, Cou cou rou coucou.. et bien d'autres” un prestidigitateur extrêmement habile fait participer quelques-uns d'entre-nous. Montre qui disparaît des poignets, carte en de nombreux morceaux qui se retrouve en entier dans l'enveloppe d'une autre personne et bien d'autres tours encore. Puis un imitateur-chanteur-chansonnier.

Agréable journée, à seize heures le spectacle s'achève, Jean-Claude notre chauffeur nous ramène par le chemin des écoliers pour sortir de PARIS. C'est ainsi que nous passons devant le Panthéon pas loin duquel nous étions, le Sénat, l'Assemblée Nationale, le Louvre, la Seine.

Petite journée, différente des sorties des années précédentes, journée de culture et de détente très agréable.

Bonne et douce année à toutes et à tous.

Bernadette BOUDON-BOUTROUE

19 mars 1988

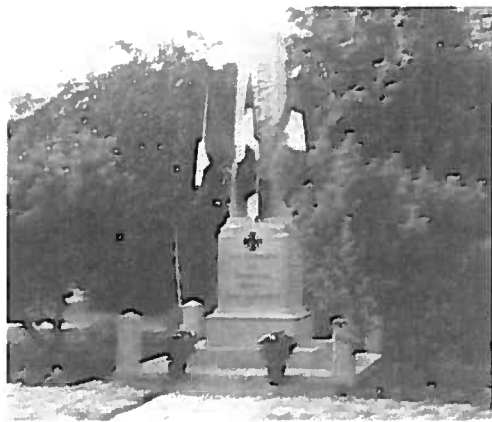
Après 158 ans de présence en Algérie, nous avons en effet vécu un drame, celui de quitter cette terre pour tous ceux qui y étaient implantés depuis 3 générations.

Le malheur a voulu que ce départ n'a pas pu se passer dans la paix et la bonne entente.

Tirailée par les uns et les autres la France à trop longtemps hésité à prendre une décision. De là ce drame affreux qui nous a valu 250.000 morts civils et militaires, drame qui n'est pas près d'être effacé de nos mémoires. Et ce que nous commémorons aujourd'hui, ce n'est pas une victoire mais l'arrêt de ces combats meurtriers, et le souvenir de ceux qui sont tombés inutilement pour une cause perdue.

Il vous reste l'amitié entre vous, anciens combattants d'Algérie, c'est un bien précieux qu'il ne faut pas oublier.

Restons tous unis pour lutter à l'avenir contre de pareilles erreurs.



Vive la France

Honneur aux anciens combattants d'Algérie
Georges DEBONO

connaissez-vous la "FNACA" comité de Dourdan

(Son président Gérard NEVEU habite Sermaise)

Vous qui avez servi la France entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 en Afrique du Nord, vous devez vous reconnaître à travers nos objectifs.

"Entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisée en Algérie, Tunisie, Maroc, leur permettre, pour une action concertée, d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux et d'œuvrer en faveur de la paix universelle".

Nos acquis : - Titre de reconnaissance de la Nation
- Carte du combattant
- Parité des pensions d'invalidités
- Retraite bonnifiée à 25 % par l'état...

La Guerre d'Algérie : - 30.000 morts pour la plupart ils avaient 20 ans
- 350.000 blessés pour une part handicapés à vie.

Notre action devient présente ; en effet les droits du anciens combattants s'établissent entre 55 et 60 ans, nous y sommes.

Nous pouvons vous aider, vous pouvez nous aider !

Contacter Gérard NEVEU à Sermaise Tél. 64 59 92 25

11 novembre 1988

Monsieur le Curé, mes chers amis,

Nous venons ici avec piété et ferveur faire un pèlerinage aux sources exaltantes de l'héroïsme, du dévouement, de l'abnégation désintéressée d'hommes qui ont consenti le suprême sacrifice pour que la France vive suivant les principes qui ont fait d'elle le berceau de la liberté et de la véritable démocratie.

Il y a 70 ans le 11 novembre 1918 fût réellement un jour d'allégresse, mais aussi un sentiment de solidarité, de souvenir fraternel étreignant tous les français soudés devant le poignant bilan des morts, des invalides, des blessés, des ruines.

Le 11 novembre 1918 c'est déjà loin, mais notre présence aujourd'hui nous montre que **nous n'avons pas oublié.**

Nous n'oublions pas non plus ceux qui sont morts pour la France au cours de trop nombreuses guerres qui ont ensanglanté notre pays.

Les élections municipales devant avoir lieu en mars prochain ce n'est peut-être pas moi qui présiderai cette brève cérémonie, mais ce que je vous demande c'est de ne jamais oublier cette célébration, car l'anniversaire du 11 novembre 1918 n'est pas comparable à ces manifestations qui, par leur répétition perdent leur signification première. Le geste que nous accomplissons devant ce monument nous ramène à quelques unes de ces pensées essentielles de notre condition humaine, de notre état de français, de notre position d'héritiers d'un passé bien rempli de pages glorieuses et de faits émouvants, notre vœu le plus cher étant l'union, l'entente fraternelle, et la compréhension mutuelle entre les peuples.

Vive la France !

Georges DEBONO



24 ans de gestion communale

24 ans déjà !

Il me semble que c'était hier...

J'habite Sermaise depuis 1937, et ce n'est qu'en 1965 que le maire de l'époque m'a fait appeler pour faire partie de sa liste. Elu au premier tour et premier adjoint, j'ai trouvé Sermaise petite commune rurale de 474 habitants, au début d'une modernisation que Madame Maître-Grasser avait entreprise dès 1963, mais un peu bloquée par un manque d'entente entre elle et les conseillers municipaux. La nouvelle école était construite ainsi que le plateau scolaire, l'éclairage public était ébauché, elle avait fait courageusement nettoyer le tour de l'église rempli de détritus, transféré le bureau du secrétariat qui se trouvait à l'école dans une pièce minuscule, dans la nouvelle mairie de l'époque, et décidé la construction du logement du secrétariat qui était en cours en 1965. Elle avait pris l'initiative de créer une cantine scolaire qui n'avait pas eu le succès attendu. Elle avait fait un accord avec Saint-Chéron pour l'enlèvement des ordures ménagères qui n'avait pas eu de suite. En bref, elle était animée de bonnes intentions, mais n'avait ni les moyens ni une bonne entente avec ses collègues conseillers.

Tout était à refaire et à reprendre à zéro. Je me suis donc attelé à la tâche, le maire presque toujours absent me laissant toute la responsabilité, et les conseillers m'accordant toute leur confiance.

De ce conseil municipal je reste le seul. Sept sont décédés, deux n'habitent plus la commune, trois ne se sont pas représentés.

Voici, en résumé, tout ce qui a été réalisé depuis 1965.

Entre 65 ET 71 : (1^{er} mandat)

- création du ramassage scolaire de l'école primaire (deuxième commune de France)
- adhésion au syndicat de transport d'élèves pour les deux établissements scolaires de Dourdan. (2 cars le matin, 3 cars le soir)
- installation d'une cabine publique de téléphone sur la place Duchon-d'Engenièr
- création du ramassage d'ordures ménagères, d'abord communal, puis adhésion au syndicat de Dourdan
- adhésion au syndicat de l'Orge pour l'entretien et le curage de la rivière (pas fait depuis 30 ans entre le pont de bois et le pont de Sermaise)
- participation à l'installation d'un collecteur intercommunal d'eaux usées
- goudronnage de toutes les ruelles de Blancheface
- mise en état et goudronnage de la route de la Charpenterie et de la rue des Sources, qui était un chemin de terre en très mauvais état, au point que les commerçants ne voulaient plus y passer
- goudronnage du CV 16 - rue des Roseaux
- aménagement de certains carrefours (Mondétour, La Bruyère, La Rachée)
- aménagement du CV 10 - chemin de la gare - qui était une sente avec un pont pour piétons. Construction d'un pont carrossable de 6 mètres de large, et goudronnage du chemin. Accès à la gare direct pour le Hameau de Bellanger, et plus facile pour le village.
- aménagement du sanitaire dans le logement du directeur de l'école (promis depuis 10 ans)
- construction d'un mur de soutènement au tournant de la route du cimetière (promis depuis 15 ans contre une partie de terrain cédée gratuitement par M. Zimmermann)
- goudronnage du chemin de Mondétour à la D 148 et du chemin des Brosses au Mesnil.
- extension du réseau électrique et de l'éclairage public (2 maisons de Mondétour attendaient l'électricité depuis 10 ans)
- plantation de sapins autour du plateau scolaire et autour de l'église
- aménagement des abords de l'église, réparations des contreforts
- construction d'une petite annexe de l'église pour abriter la chaudière de chauffage central à air chaud
- aménagement du jardin autour du monument aux morts
- achèvement de la maison du secrétaire
- installation d'une armoire électrique sur le plateau scolaire
- remplacement de la chaudière à charbon de l'ancienne école par une chaudière à mazout avec ballon d'eau chaude pour le réfectoire et le logement du directeur de l'école
- Remise en route de la cantine scolaire, amélioration du réfectoire (tables, vaisselle, serviettes, couverts) achat d'une friteuse, d'un réchauffe-plats, machine à laver la vaisselle.
- fermeture du préau de la nouvelle école, aménagement et modernisation des classes, fournitures scolaires gratuites, télévision dans les classes.
- deux colonies de vacances en 65 et 66.

Entre 71 et 77 : (2^{ème} mandat)

- assainissement du village en réseau séparatif eaux usées pluviales.
- assainissement des hameaux du Mesnil de Blancheface, de Mondétour en réseau unitaire qui sera bientôt complété par un réseau séparatif.
- raccordement au collecteur intercommunal du hameau de Bellanger.
- achat et aménagement de l'ensemble de l'immeuble de la mairie.
- achat d'un tracteur pelleteur, et broyeur pour le fauchage des bords de routes.
- achat de tables individuelles pour les classes CM1 et CM2.
- réfection du toit du lavoir au bord de l'Orge.
- aménagement du chemin de la Grosse Haie (égout et eau potable).
- remise en état du CV 16 (rue des Roseaux) et création d'avaloirs pour les eaux pluviales sur le CV 4.
- antenne d'assainissement au hameau de la Charpenterie.
- goudronnage du CV 1 depuis le pont de Sermaise jusqu'à la CD 148 à Montfrix.
- étude du plan d'occupation des sols en présence de 17 services différents. Plan approuvé par M. le Commissaire de la République. Il a été publié en 1980 et il est opposable aux tiers. Aucune modification ne peut-être faite pendant 5 ans.
- achat du terrain et mise en chantier du nouveau cimetière avec parking et allée centrale carrossable.
- projet d'acquisition d'un terrain pour y créer une zone sportive, et par la suite, une maison communale pour les activités culturelles.
- création du transport par car des personnes désirant se rendre au marché de Saint-Chéron le jeudi.
- création d'une classe des neiges pour les CM1 et CM2.
- entretien général et amélioration du réseau routier.

Ce deuxième mandat a été consacré essentiellement à l'assainissement général de la commune, son coût - 2 millions - n'a pas permis d'envisager d'autres dépenses importantes. Néanmoins, sans augmentation excessive des impôts locaux, nous avons pu réaliser ce projet qui était l'essentiel de notre programme.

Entre 77 et 82 (3^{ème} mandat)

Réfection de la route de Mondétour en enrobé à chaud, avec bordures de trottoir.

Aménagement du ravin du Goulet venant de Mondétour pour un meilleur écoulement des eaux pluviales.

- assainissement de la rue des Sources depuis le pont de la Mercerie jusqu'au Mesnil, avec installation du réseau séparatif dans le hameau.
- réfection de la rue des Sources avec bordures de trottoir pour canaliser les eaux pluviales et éviter l'inondation des pavillons situés en contre-bas de la route.
- assainissement du hameau de La Bruyère.
- réfection du versant sud du toit de l'église.
- achat d'un terrain et création d'un parking autos aux abords de la gare.
- aménagement de la sortie de la gare.
- installation d'une cabine téléphonique à la gare.
- installation d'un deuxième garage de vélos.
- installation d'une benne à ordures sur le chemin de Blancheface, et fermeture des décharges privées.
- réfection en enrobé à chaud de la grande rue de Blancheface.
- création d'une nouvelle classe enfantine dans le préau de la nouvelle école.
- construction d'un préau rustique dans la cour de l'école et goudronnage en enrobé à chaud de cette cour.
- aménagement d'un labo-photo et d'une annexe de la cantine scolaire.

Entre 83 et 89 (4^{ème} mandat)

Achat de nouveaux terrains pour l'agrandissement du cimetière, et obtention d'un contrat départemental pour son entourage et son aménagement.

- raccordement par réseau séparatif des eaux usées de Blancheface, du Mesnil, de Mondétour, et de la partie haute de la rue des Sources au collecteur intercommunal d'assainissement.
- construction de 2 tennis qui ont beaucoup de succès.
- achat et aménagement d'une ancienne grange où les enfants de l'école viennent y faire leur gymnastique et leur fête annuelle, et où les adultes de l'Amicale des Sports et Loisirs de Sermaise exercent leurs activités : ping-pong, peinture sur soie, gymnastique, judo, etc...
- aménagement d'une petite grange en salle de musique destinée à l'enseignement des instruments de musique.
- l'ensemble de ces 2 granges qui maintenant sont refaites à neuf et chauffées, présente pour nos associations un avantage certain, et la grande grange pourra être louée pour des mariages dès que les sanitaires et la cuisine seront installés.
- aménagement du carrefour de Sermaise permettant un accès plus facile au village.
- début des travaux d'assainissement des maisons situées en contre-bas de la rue des Sources.
- aménagement de voirie du hameau de Mondétour.
- mise en place de chaudières de chauffage central au gaz aux écoles et à la mairie.
- création d'une bibliothèque pour enfants à l'école.
- restauration de la façade sud de l'église et des porches.
- installation d'une nouvelle horloge dans le clocher.
- essai d'amélioration de la circulation à Montfrix par une ligne médiane continue. A ce sujet nous demandons à la population de respecter le 60 kms heure dans Montfrix. Des sanctions sévères seront prises en cas de dépassement.
- installation d'une benne à ordures dans l'enclos de la grange.
- achat de la forêt de Sermaise pour la mettre en état et y créer des promenades.

- réfection de la rue des Sources en enrobé à chaud avec bordures de trottoir.
- aménagement de la rue de la Grosse Haie avec bordures de trottoir, collecteur d'eaux usées, conduite d'eau potable, et amorce de la conduite de gaz.
- amélioration de la circulation par élargissement du CV 3 route de Mondétour.
- construction de 5 abris scolaires et achat d'un second car (109 enfants en primaire et 37 en maternelle à Saint-Chéron).
- aménagement d'une cantine scolaire dans l'ancien préau transformé en petite auberge.

Voilà mes chers amis ce que représentent 24 ans d'activité communale, nous sommes maintenant à jour sur le plan assainissement il reste la descente de Mondétour pour les maisons situées en contre-bas de la route. Une étude est en cours à ce sujet, mais le ruisseau du Goulet contient tant de grands rochers de grès, que nous sommes forcés de passer une canalisation dans les jardins des particuliers. La D.D.A. étudie avec nous le meilleur moyen de faire le minimum de dégâts et un prix raisonnable.

Il nous reste maintenant à réaliser cette zone sportive si utile pour la jeunesse et nos adultes qui ont besoin de se détendre, la meilleure preuve en est le succès des 2 premiers tennis qui comptent déjà près de 200 abonnés, et si certains de nos adultes veulent bien se donner la peine de former des équipes de basket de volley et de football notre jeunesse ne pourra en tirer que des avantages.

Il restera ensuite mon vieux rêve d'une maison communale ou nous pourrions réunir les adultes et les personnes âgées pour des séances de cinéma ou des causeries, ou des jeux de détente, et ou les jeunes pourrions s'amuser tout en s'instruisant. Et si je dis mon vieux rêve c'est parce que lorsque j'étais gosse j'aurais tant voulu apprendre un tas de choses. Mais nous n'avions que la Nature infinie et mystérieuse en dehors des heures de classe.

Pour terminer, mon souhait est de maintenir à Sermaise son caractère rural et champêtre en refusant tout nouveau lotissement et de limiter au plus juste les permis de construire de maisons individuelles.

Mon vœu est également de continuer à maintenir avec les communes voisines et avec notre chef-lieu de canton les meilleures relations dans la participation des activités à caractère inter-communal.

Sermaise est maintenant la 4^{ème} commune du canton, et, j'ose le dire, la plus belle, au risque de me faire traiter de chauvin par mes collègues maires. A ma décharge je ne me permettrai pas de dire qu'elle est la mieux gérée ! Mais...

elle a tout de même la plus belle mairie de campagne de l'Essonne, comme Saint-Sulpice-de-Favières à la plus belle église de campagne du royaume de France...

Georges DEBONO

invitation basket a l'école primaire de Sermaise par ESSC basket

Durant deux semaines sur le plateau les élèves de Sermaise ont profité de l'initiative de Monsieur BARRERE et de l'accord de Madame BARRERE pour goûter aux premiers gestes du basket.

C'est dans la bonne humeur et avec un plaisir certain que les enfants ont découvert les joies du basket, dribles, shouts, passes...

Nous aurons le plaisir de revenir au printemps par une température plus douce.

Merci aux institutrices pour leur collaboration. Saluons également la présence de Monsieur le Maire venu encourager les élèves.

la seconde de détermination : attention au choix des options !!

I - LES PROCEDURES D'ORIENTATION :

Le déroulement des opérations : soyez “acteurs”, l’orientation se prépare tout au long de l’année. Dès le premier trimestre, informez-vous sur les études, les métiers, les capacités d’accueil des établissements, en vous servant de tous les moyens mis à votre disposition, et surtout en parlant avec vos parents, amis, professeurs et le conseiller d’orientation.

Indiquez vos intentions d’orientation : en étant informé, en ayant discuté de vos projets avec ceux qui vous entourent, vous pourrez exprimer vos intentions d’orientation, au plus tard avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre. Le conseil de classe, en tenant compte de vos intentions, des hypothèses.

Vous exprimez vos “choix d’orientation” : c’est au cours du troisième trimestre que vos parents et vous-mêmes, ferez connaître par écrit vos choix d’orientation (à remplir un dossier d’orientation).

- “cycle long” pour suivre des études au lycée ;
- “cycle court” pour les poursuivre au lycée professionnel.

Vous y ajouterez vos “vœux” concernant :

- pour l’entrée en seconde de détermination : la ou les option(s) obligatoire(s) et éventuellement complémentaire(s) ;
- pour l’entrée en seconde spécifique : le diplôme ou la spécialité auquel elle mène ;
- pour l’entrée en première de préparation au BEP : la ou les spécialité(s) choisi(s).

Le conseil de classe du 3^{ème} trimestre examinera vos choix d’orientation. En réponse il formulera des “propositions d’orientation” (cycle long ou cycle court). Il donnera également un avis sur vos “vœux” pour les options ou les spécialités que vous aurez choisies.

Le Chef d’établissement vous communiquera ces “propositions”.

En cas de désaccord, vous aurez huit jours pour “faire appel”.

II - LE CHOIX DES OPTIONS EN SECONDE :

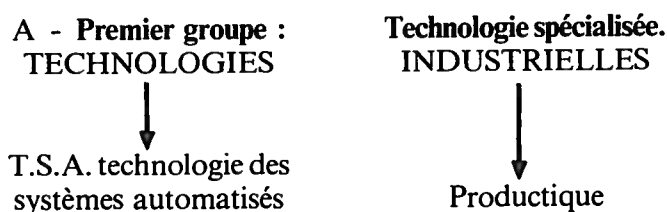
Il existe donc plusieurs voies possibles. Certaines correspondent à des choix professionnels déjà bien arrêtés : c’est le cas de la **seconde spécifique** nécessaire à la préparation du BTn, F11 et certains BT.

La **seconde de détermination** au contraire, doit permettre de retarder encore d’une année le moment où vous serez obligé de choisir le diplôme auquel vous souhaitez vous présenter.

Les secondes de détermination se décomposent en trois séries d’enseignement.

Il y a des **enseignements fondamentaux communs**, des **options obligatoires** à choisir parmi deux groupes distincts (ou technologique spécialisée ou initiation économique et sociale) et des **enseignements complémentaires** si les élèves le désirent.

En ce qui concerne les secondes de détermination, deux itinéraires vous sont donc proposés. Chacun de ces itinéraires comporte des options bien différentes. L’objectif de ces options est de vous aider à vous déterminer (seconde de détermination) pour vos choix ultérieurs. Nous vous proposons les principales options :



Cette option conduit aux baccalauréats E, F1, F2, F3, F4, F9, F10 et de nombreux.

MATIERES ET HORAIRES DE LA SECONDE DE DETERMINATION

**Enseignements
fondamentaux
communs
obligatoires**



Français 5h/4h
Histoire et géographie
Instruction civique 4h/3h
Langue vivante I 3h/2h30
Mathématiques 4h/3h
Sciences physiques et chimiques 3h30/3h
Sciences et techniques
biologiques et géologiques 2h
Education physique et sportive 2h

**Options
obligatoires**

Soit : PREMIER GROUPE
L'élève doit choisir **une des options suivantes** :

Technologies industrielles (8h), en 2 modules
de 4h :
« technologie des systèmes automatisés »
(T.S.A.) et « Productique »
Sciences et technologie
des laboratoires 11h/8h
Sciences médico-sociales 11h/8h
Sciences biologiques et
technologie agricole 9h/7h
Arts appliqués 11h/8h

Soit : SECOND GROUPE
L'élève doit suivre obligatoirement
« Initiation économique et sociale » 2h/1h30
Et doit choisir, **de plus, l'une des
options suivantes** :
Grec 3h/2h
Latin 3h/2h
Langue vivante II, étrangère ou régionale .. 3h/2h30
Gestion et informatique 3h/2h30
Technologie des systèmes automatisés 4h
Bureautique 2h
Enseignements artistiques 4 choix
possibles : arts plastiques, éducation
musicale, cinéma et audiovisuel,
théâtre, expression dramatique 4h/3h
Activités sportives spécialisées 3h/2h30

**Enseignements
complémentaires
facultatifs**

Les élèves, s'ils le désirent, pourront
également suivre un « enseignement
complémentaire » choisi.

● soit parmi les options obligatoires du
second groupe indiquées ci-dessus (mais
il ne peut s'agir de l'option déjà prise en
enseignement obligatoire)

● soit parmi les options suivantes :
Langue vivante III
(étrangère ou régionale) 3h/2h30
Enseignements artistiques
(arts plastiques ou musique) 2h/1h30
Préparation à la vie sociale et familiale 1h
Informatique 2h30

MATIERES ET HORAIRES DES SECONDES SPECIFIQUES

Dans les secondes :

- Il y a des enseignements généraux qui comprennent les mêmes matières que dans la seconde de détermination.
- Il n'y a pas d'option. En revanche, il y a dans ces classes des enseignements professionnels propres au diplôme poursuivi.

Exemple d'horaires :	B.T. (1)	B.T. (2)	B.Tn F11
Enseignements professionnels	12h	16h à 18h	10h
Enseignements généraux : Maths, physique, français, LV, histoire et géographie	16h à 17h	16h à 18h	15h
Education physique	2h	2h	2h
Enseignements facultatifs	2h	—	5h

(1) Secteur tertiaire : le commerce, les services (banques, assurances, tourisme, hôtellerie, transports...)

(2) Secteur industriel : la production, la fabrication et la transformation des matières premières en produits finis ou semi-finis.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES LABORATOIRES :

Enseignement complémentaire des sciences physiques (chimie et physique) et de vous initier aux techniques appliquées dans ces domaines. Cette option conduit aux baccalauréats F5, F6, F7, F7Bis, laissant toutes possibilités de s'orienter vers les voies scientifiques.

SCIENCES MÉDICO-SOCIALES :

Cette option conduit prioritairement vers la préparation d'un Bac F8.

ARTS APPLIQUÉS :

Cette option conduit également prioritairement au Bac F12, celle-ci s'adresse à ceux qui sont attirés par certains types d'activité artistique, sans pour cela bien connaître les domaines, les spécialités, les débouchés possibles.

SCIENCES BIOLOGIQUES ET TECHNOLOGIE AGRICOLE :

Cette option est fortement conseillée pour préparer le BT Agricole (BTA).

B - Deuxième groupe : initiation économique et sociale.

Dans ce deuxième groupe d'options, l'élève doit suivre **obligatoirement** "initiation économique et sociale" et doit choisir une autre option.

il y a donc essentiellement des langues (Bac A (1, 2, 3) et B), de la gestion (gestion et informatique pour aller vers un Bac B, G2, G3) ou de la technologie (technologie des systèmes automatisés T.S.A. pouvant être utile pour les Bacs C, E, F2, F3), bureautique (Bac G1), des activités artistiques (soit en arts plastiques, soit en musique, soit l'une des deux options : cinéma et audiovisuel, théâtre expression dramatique).

Cette option enseignement artistique est indispensable à la préparation d'un Bac A3 ou physique (activités sportives spécialisées).

C - Quelques disciplines facultatives.

Informatique, préparation à la vie sociale et familiale, langue vivante 3 (Bac A2), enseignement artistique.

EN CONCLUSION :

Savoir qu'à l'issue de la classe de seconde, votre orientation subit les mêmes étapes qu'en fin de troisième. Vous indiquerez la ou les séries de 1^{ère} qui vous intéressent. Le choix des options est très important pour choisir une 1^{ère}.

Alors attention et réfléchissez bien.

nouveau service aux créateurs d'entreprise

E.C.E.F. S.A. (Entreprise Conseils Equipements Financement), propose aux Créateurs d'Entreprise de mettre en place les meilleures structures pour réaliser leurs projets, en les libérant des soucis de la recherche de Financement et de Matériel, en leur assurant un bon rapport qualité prix.

Le Financement est accordé de manière systématique sur simple présentation d'un extrait K BIS, d'un R.I.B., ou R.I.P.

L'adhésion au système E.C.E.F. S.A., fait bénéficier un toute gratuité :

- d'une consultation juridique
- d'une année d'assurance de droit au bail
- des formalités d'inscription auprès des organismes sociaux obligatoires
- d'un KIT de Fournitures de bureau (papeterie, classement...)

Vous pouvez contacter E.C.E.F. S.A. :

1 Voie de Félix Eboué - ECHAT 2 - 94021 Créteil Cedex - Tél. 42 07 79 00

l'histoire de la commune éditée pour la première fois

Après avoir publié l'histoire de Ponthévrard, Corbreuse, Saint-Martin-de-Bréthendourt, Saint-Cyr-sous-Dourdan et du Val-Saint-Germain, la **Société Littéraire de Dourdan** vous propose de découvrir le passé de votre commune grâce à ses deux bulletins parus aux mois de juin et décembre 1988.

Dans le **Bulletin n° 16**, vous lirez la monographie rédigée par M. E. LEGRAND, instituteur à Sermaise, en 1899 (41 pages sur 110).

Le **Bulletin n° 17**, quant à lui, comporte plus de 80 pages (sur 134) qui relatent le passé de la commune.

Ainsi, M. J.-J. IMMEL vous entraînera tout d'abord à la découverte de "L'église de Sermaise et de son espace environnant". Avec M. J.-L. PRETER, vous saurez presque tout sur "La seigneurie de Sermaise de 1662 à 1789". Ensuite, Mme M.-M. BARGAIN vous rappellera les événements qui se sont déroulés à "Blancheface sous la Terreur". Enfin, grâce aux recherches effectuées par MM. J. THIBAUT, A. GARRIOT et J.-L. PRETER, vous découvrirez "L'histoire de Sermaise de l'époque napoléonienne à 1988".

Ce dernier article, qui est le plus important de ce bulletin, intéressera les anciens et nouveaux habitants de Sermaise. En effet, de nombreuses informations recueillies dans les registres de délibérations du Conseil Municipal de la commune vous permettront de suivre l'évolution du village et de ses hameaux pendant près de 200 ans. Entre-autres renseignements, vous trouverez les noms des Rosières, des chefs des anciennes Garde Nationale et Subdivision de Sapeurs-Pompiers, des Conseillers municipaux et Maires qui se sont succédés, ainsi que les principaux faits qui se sont déroulés aux cours des guerres de 1870, 1914-1918 et 1939-1945.

Signalons également que des articles consacrés à l'histoire de certaines rues de Dourdan complètent ces deux bulletins qui comportent de nombreuses reproductions de cartes postales anciennes, des photographies, des plans anciens ainsi que des agrandissements de cartes postales.

Ces **Bulletins n°s 16 et 17**, que chaque habitant de Sermaise relira avec plaisir à l'avenir, sont en vente à la **Mairie** aux heures d'ouverture, chez tous les **Libraires de Dourdan**, à l'**Office du tourisme**, à l'**Accueil du musée**, ainsi que chez les antiquaires : "**le passé simple**, avenue de Carnot à Dourdan, et "**au grenier du Val-Saint-Germain**".

Les membres du Conseil d'Administration de la **Société Littéraire** vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle et adressent leurs remerciements pour la confiance que vous leur avez témoignée au cours de l'année 1987.

Visites commentées sur la Commune de Sermaise, par la **Société Littéraire de Dourdan**.

A 14 heures son Président Monsieur Jean-Luc PRETER accueille les adhérents dans l'**Eglise Notre Dame de Sermaise**, et les remercie d'être aussi nombreux.

Rapidement Monsieur DEBONO Maire de Sermaise prit la parole pour exalter la mémoire de Maître Jean CHANSON, l'initiateur de la **Société**.

Ensuite Monsieur Jean-Jacques IMMEL, retraça l'histoire de l'**Eglise Notre Dame de Sermaise**, commenta son Architecture intérieure et extérieure.

Puis nous prenons la route pour nous rendre à Blancheface visiter la **Chapelle Saint-Georges**, avec les commentaires de MMrs DEBONO et IMMEL.

La visite se poursuit dans la cours du **Prieuré**, qui fait suite, le Propriétaire le Docteur DERIBREUX nous relate son histoire.

La visite ne devait pas s'arrêter là, nous reprenons la route pour nous rendre au **Moulin de La Rachée** chez Monsieur DEBONO. Il nous invite à admirer l'**ancien moulin** et la célèbre **Source de La Rachée**, située dans un joli cadre de verdure, Monsieur DEBONO nous fit l'éloge de sa **Source** et nous compta quelques anecdotes à son sujet. Nous ne quittons pas les lieux sans avoir goûté la saveur et la fraîcheur de cette eau limpide.

La **Société Littéraire** nous invite à prendre un pot avec des petits gateaux pendant lequel notre Président Monsieur PRETER nous fit une courte allocution et termina par un au revoir en exprimant le désir de nous retrouver au début de décembre.

A 18 heures, chacun rentre dans ses foyers satisfait de cette belle journée d'autant plus que le soleil avait bien voulu nous honorer de sa présence.

Dimanche 16 octobre 1988

André GARRIOT



réception église de Sermaise

visite de la Société Littéraire de Dourdan

le 16 octobre 1988

Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que la commune de Sermaise vous reçoit aujourd'hui dans son église qui vient de subir un début de restauration comme vous avez pu le constater extérieurement.

Elle en avait bien besoin depuis 1.000 ans qu'elle a commencé sa longue carrière d'évangélisation de nos contrées.

Je vais donner la parole à Monsieur IMMEL hautement qualifié pour vous raconter son histoire, mais qu'il me soit permis auparavant de dire quelques mots à propos du fondateur de votre Société que j'ai intimement connu et dont je garde un souvenir ému.

Jean CHANSON, mon vieil ami, que j'ai vu arriver à Dourdan jeune marié, et en compagnie duquel nous avons fondé plusieurs œuvres dont le musée du château, la Société Littéraire, le Lions Club, et bien d'autres entreprises. C'était un homme débordant d'activité qui, par son dynamisme, son érudition, son énergie débordante, savait rassembler autour de lui ceux qui avaient cet amour des vieilles pierres et aussi ceux qui voulaient faire rayonner autour d'eux une amitié, une bonté, une charité doublée d'un besoin de faire ouvrir les yeux sur ce passé prestigieux de notre région.

C'est donc par l'échange de nos connaissances respectives que nous avons pu faire revivre certains souvenirs du passé et retracer l'histoire d'édifices dont notre Eglise de Sermaise est un témoignage vivant comme la Chapelle de Blancheface et la Source de La Rachée que nous vous ferons visiter.

Je vous remercie de votre attention et donne la parole à Monsieur IMMEL.

Georges DEBONO

société littéraire de Dourdan

visite de la Chapelle Saint-Georges à Blancheface

16 octobre 1988

C'est par un beau dimanche d'automne que je me suis rendu à Blancheface pour y visiter la **Chapelle Saint-Georges**, afin de rafraîchir mes souvenirs sur ce frêle édifice qui brave le temps depuis 600 ans.

Accueilli très aimablement par le Docteur DERIBREUX, propriétaire du **Prieuré**, j'ai pu admirer en détail cet ensemble harmonieux que forment la chapelle, la mare et le Prieuré. Les deux jardins du Prieuré sont émouvants, l'un parce qu'il est l'emplacement sur lequel jadis s'élevait une bâtisse moyenâgeuse dont on aperçoit encore les fondations, l'autre parce que c'est un jardin de verdure, de rêve et de lumière qui semble se situer hors du temps.

Il y a de quoi rêver et méditer en ce lieu exceptionnel qui reflète l'image des siècles passés, et je comprends l'attachement de la famille DERIBEUX à ces vestiges de notre histoire locale, et à ce lieu de repos admirable.

En compagnie du Docteur, j'ai visité la chapelle. Dès la porte franchie, on éprouve une sorte de paix intérieure, favorisée sans doute par la simplicité du lieu, qui provoque à son tour l'élévation de la pensée. Et lorsqu'on lève les yeux, comment ne pas s'émouvoir devant cette charpente extraordinaire qui donne l'impression d'une carcasse de bateau renversée. J'ai visité plusieurs églises, notamment dans le département de l'Eure, dont la charpente est faite sur le même modèle. Plus près de nous, celle de Longvilliers, et, je crois, celle de Bullion ont la même charpente. Le Docteur me faisait remarquer que cet assemblage en forme d'ossature de bateau avait dû être réalisé par des marins revenus au pays après avoir vécu l'aventure des ports et des mers.

Le très beau Christ breton - ou Sud américain - qui orne le mur droit de la nef a été offert dans son testament par Madame GUILLERE. C'est le notaire, Maître Chanson qui eu la charge de le placer dans la chapelle dès le décès de Madame GUILLERE qui avait précisé le texte de la plaque qu'elle souhaitait voir apposer sous le Christ. Cette clause du testament n'a pas été respectée, mais je me promets de retrouver ce texte et de réparer cet oubli.

Madame GUILLERE était Chevalier de la Légion d'Honneur, très artiste elle avait fondé aux magasins du Printemps le département «Primavera» qui innovait en matière d'Art et de Goût, et devait faire école. Monsieur GUILLERE avait été poète et membre de la Société des Gens de Lettres.

Revenons à la chapelle qui fût un moment une chapelle-grange désaffectée, vendue à un exploitant agricole, Monsieur ALIX qui en parla un jour à notre notaire, Maître Chanson, disant que ce vieux bâtiment se dégradait et qu'il n'en avait que faire. Qui en voudrait dit-il Maître Chanson lui suggéra d'aller le proposer à l'Abbé Fèvre, curé doyen de Dourdan, qui pût l'acquérir pour un prix fort modique.

C'est l'Abbé Fèvre qui rénova le vieux bâtiment, et lui redonna son éclat en le rendant à sa vocation première.

Les fresques qui ornent le chœur et qui illustrent la vie et le martyr de Saint-Georges sont de LANZ, illuminateur, comme il aimait se présenter, et qui habitait Saint-Sulpice-de-Favières. Il illustra quelques livres et fit un très beau plan figuratif de la région de Dourdan qui se trouve au Syndicat d'Initiative, et un modèle réduit du château royal de Dourdan qui fut offert à la ville jumelle de Dourdan : Bad Wiesee lors du serment du jumelage.

La mare qui donne à ce lieu toute sa noblesse aurait paraît-il été créée sur le sol d'un ancien cloître. On dit qu'à certains endroits il ne faut pas s'aventurer, car on risque de s'enliser dans une fondrière qui pourrait bien être la voûte effondrée d'un souterrain. Au cours de ma visite au Prieuré, j'ai pu, en effet, voir deux entrées de souterrains.

Et nous en arrivons à la fête de la Saint-Georges dont l'origine se perd dans la nuit des temps, puisqu'il y a 600 ans, c'est-à-dire 100 avant le siège d'Orléans par Jeanne d'Arc, notre chapelle voyait le jour et prenait le nom de **Chapelle Saint-Georges de Blancheface**.

On se sent plein d'humilité devant ce témoin vivant, encore intact qu'est notre chapelle qui a su braver 6 siècles, et qui nous apporte encore de nos jours le témoignage de cette foi du moyen-âge, époque des grandes cathédrales.

Il n'est donc pas impossible que dès ce moment, le Saint à qui cette chapelle était dédiée, fût l'objet d'une fête annuelle, car en ce temps là les distractions étaient fort rares, et les déplacements difficiles.

N'oublions pas non plus qu'à cette époque où la foi était dominante, le peuple cherchait ses idoles parmi les martyrs du christianisme, alors que de nos jours ils ont été remplacés par les acteurs et les actrices de cinémas.

Il était donc normal qu'une fois l'an, on célébra la fête du Saint, et qu'à cette occasion le peuple soit en fête.

Voilà mes chers amis l'histoire de cette chapelle et de ce lieu qui vient d'être mis à l'inventaire des monuments historiques grâce à l'intervention de Madame et Monsieur DERIBREUX qui ont tout fait pour que cela, ce dont nous pouvons les remercier.

“Merci de votre attention”.

Georges DEBONO



De gauche à droite : MM. DEBONO et IMMEL et le Dr. DERIBREUX

visite de la Source de La Rachée

par la Société Littéraire de Dourdan

le 16 octobre 1988

Mes chers amis,

Lorsque votre Président m'a demandé de vous présenter la Source de La Rachée, il a fait d'un coup revivre dans mes souvenirs tout ce lointain passé et toutes les années que j'ai vécues auprès de cette Source depuis 51 ans que j'habite le moulin de La Rachée.

Je vais essayer de m'en acquitter au mieux, certain que vous me pardonneriez de troubler par mon bavardage la sérénité de ces lieux où rôdent les ombres.

Ombres des hommes de la Préhistoire (Moustérein, Magdalénien). Les Druides du pays des Carnutes, les Romains qui ont laissé quelques traces dont un thermes à côté de la Source, une voie Romaine importante destinée à la marche des armées, qui passe au-dessus de la Source, c'est l'ancien chemin de Chastres à Dourdan. Et puis le Moyen-âge qui a subi l'invasion d'Attila et dont quelques ruines ont été mises au jour à Saint-Evrout. Le grand Siècle de Louis XIII et Louis XIV qui a vu notre Source, propriété du château de Baille de la famille de Lamoignon, visitée par tous les grands écrivains de l'époque. Boileau Racine, la Marquise de Sévigné, Bossuet, le Père Rapin, Daniel, Huet, tous ont chanté la fontaine baptisée par Boileau "Polycrène" parce qu'elle sort par plusieurs crèneaux, nom grec à la mode du XVIII^e siècle.

Monsieur de Lamoignon y fit poser la pierre que vous voyez devant vous, et graver l'inscription suivante, martellée à la révolution afin qu'il ne puisse se prévaloir de son droit de propriété.

**A la fortune intarissable de Lamoignon
cette fontaine intarissable
a la nymphe des environs
a été dédiée**

Une autre inscription plus ancienne a été relevée sur des parchemins :

**Sic fons aquarum viventium
sic foro**

que l'on peut traduire : **Ainsi elle coule source d'eau vive
ainsi pour l'éternité**

Sainte Beuve au siècle dernier s'y promène en compagnie des hôtes de Baille et dans une épître dédiée à Boileau glorifie la Fontaine de Boileau :

La fontaine en tes vers, Polycrène épanchée,
Que le vieux villageois nomme aussi "La Rachée"
Mais que plus volontiers pour ennoblir son eau
Chacun salue encore "Fontaine de Boileau"

Cette Source remarquable par l'abondance et la pureté de ses eaux a un débit de 120.000 litres à l'heure à une température de 13°. Ses propriétés sont les mêmes que l'eau d'Evian. Nos arrière grand'parents lui donnaient le pouvoir de guérir les maladies des yeux, de la vessie et de la peau.

José Maria de Hérédia, descendant de Mondétour y cherche l'inspiration

"L'autel git sous la ronce et l'herbe enseveli,
Et la source sans nom qui goutte à goutte tombe
d'un don plaintif emplit la solitaire combe.
C'est la nymphe qui pleure un éternel oubli".



Votre visite aujourd'hui fait mentir le poète et montre que les amoureux de la nature et des vieilles pierres sont encore très nombreux.

Le parc alentour qui a appartenu à Monsieur de Lamoignon a été dessiné par Le NOTRE, vous y voyez encore les bosquets sous lesquels Boileau aimait à y passer ses journées en compagnie de Monsieur de Lamoignon, et la porte par laquelle il entrait en ce lieu existe encore près de la route qui mène au Mesnil, et que nous avons baptisée "Rue Boileau".

Je fais de mon mieux pour entretenir ce lieu exceptionnel j'en ai fait depuis 50 ans plus de 20.000 fois le tour, et j'avoue que chaque fois encore en pénétrant dans ce parc je ressens une certaine émotion. Est-ce les courants telluriques émanant du sol et de l'eau ? Est-ce les ombres de tous ceux qui ont fréquenté ces lieux historiques ? Mon avis est qu'il vaut mieux vivre dans le mystère sans chercher à savoir.

"Merci de votre attention et bonne fin de journée".

Georges DEBONO

Nous avons reçu en mairie cette lettre de Monsieur Cardinal qui mérite d'être publiée dans le bulletin, tant elle révèle la découverte de notre commune par un touriste qui a séjourné dans le gîte rural de Blancheface

CARDINAL Antoine
12, rue du Bosquet
13004 MARSEILLE

Blancheface le 26 - 08 - 88

Monsieur le Maire,

Durant un mois, nous avons fait partie de vos administrés dans ce très joli hameau de Blancheface, et ceci, à cause de mon petit fils qui ne pouvait aller à Bandol, ou nous possédons une résidence, par suite d'un problème auditif qui lui interdisait de se baigner.

Nous avons apprécié ce séjour dans un cadre bucolique, promenant longuement en forêt, découvrant les petites églises moyennageuses, marchant parmi les champs de blé ou travaillent à longueur de journée des engins très modernes pour nous permettre d'avoir notre pain quotidien.

Ayant longuement habité Paris, je connaissais votre région pour y avoir circulé, et j'arrivais à la situer sommairement dans le contexte géographique et historique de notre pays. Grâce à vos divers écrits dans la revue municipale, j'ai eu la possibilité de mieux la connaître, de mieux l'apprécier et vous en remercie.

En plus de vos articles culturels, j'ai eu le plaisir de lire ceux consacrés à des considérations politiques, philisophiques, dans lesquels j'ai trouvé souvent plus de bon sens que dans la presse parisienne, que je délaisse de plus en plus.

En quittant votre commune, veuillez croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments distingués.

A. CARDINAL

M. Joseph SIMON a retrouvé lors de son déménagement la poésie suivante, nous la publions bien volontiers, à sa demande :

Air : *Cadet-Rouselle*

la chanson de Sermaise

I

*Entre Roinville et Saint-Chéron
Passez sur l'Orge, un petit pont.
Le pays vous offre aussitôt
Dès l'entrée, un «cassis» salaud.
De cet accueil montrez-vous aise,
Car vous arrivez à Sermaise.*

*Ah.. ah.. ah.. oui, vraiment
Sermaise est un endroit charmant !*

II

*A votre droite est un lavoir,
Et, certains jours, on y peut voir
Des dames aux propos bryants
Qui lavent leur linge en riant,
De quoi ?... L'on n'a pu me le dire,
Mais elles ne sauraient médire.*

*Pour le prochain vraiment
A Sermaise on est indulgent !*

III

*Entrez au Tabac... Aussitôt
Le Débitant vous "salue tôt".
Des vins voulez-vous essayer ?
C'est un excellent Conseiller.
Et sa femme, aux rondeurs aimables,
Fait prévoir une bonne table*

*Cuisiner est vraiment
Pour elle,... un «lard d'agrément !»*

IV

*Dans un Moulin bien arrangé,
Au bord de l'Orge, un «bel ange est ;»
C'est le Maire,...appelé : «Deux gas».
Pourquoi ?... Il n'en a qu'un, de gas,
Qui, de dépit, s'est fait la paire,
Quand son père est devenu mère*

*Ah, ah... certainement
Le cas était assez troublant*

V

*Le Garde-Champêtre est, dit-on,
Gentil,... et doux comme un mouton.
Son «blot», il le connaît à fond.
Aux braconniers, d'un air profond,
Il dit : «Vous ne pourrez mes maîtres»
«Envoyer le Garde-Champs... paître !»*

*Ah, ah, ces sacripants
Sont mal (B) lotis assurément !*

VI

*Il y a aussi les cantonniers
Zélés, qui disent : «Quand on y est
Faut savoir en mettre un bon coup»
Ils désherbent trottoirs et tout,
Quand ils sont au bout du village
Heureux d'avoir fini l'ouvrage,*

*Ils constatent, froissés,
Qu'à l'autre bout... l'herbe à r'poussé*

VII

*Toto, un bon garçon,... ma foi !
N'est, dit-on, heureux comme un roi
Que lorsqu'il peut aller très loin
Dans son auto... Je suis témoin
Qu'un beau jour,... ne vous en déplaie
Il est allé... Jusqu'à Morèze !!*

*Ah, ah, ah oui vraiment
Ce chauffeur est bien imprudent !*

VIII

*Les Acteurs, à l'esprit chagrin,
Ont voulu, ayant peur «d'Ingrin»
Si «Douce» que fût la saison,
('Soyer" surs qu'ils n'ont pas raison !)
Jouer dans la Grange d'hébuterne
Car ils craignaient un début terne*

*Ah, ah, ces cabotins
Avaient peur de faner leur teint !*

IX

*Quand l'éléphant veut procréer,
Dans les bois il va se terrer.
L'Auteur,... Presque aussi gros que lui,
Veut faire de même aujourd'hui
D'avoir un titre il serait aise,
Et signe «L'Hob'reau de Sermaise».*

*Ses couplets «bon enfants»
Pardonnez-les à l'éléphant !*

les anciennes couvertures de la région

Si le pavillonnaire actuel ne prend pas en compte son intégration dans le site où il s'implante, il n'en était pas de même pour les maisons paysannes.

La toiture était et est encore (pour combien de temps ?) le reflet du sous-sol et de la coutume du pays dans lequel les tuiles étaient fabriquées.

Un toit ancien, de part sa forme plus ou moins ondulante, ses tuiles plates de couleurs différentes, fait partie intégrante du paysage environnant.

Nous nous proposons, Eugène Mercier et moi-même, de retracer la fabrication de ces tuiles plates que nous pouvons encore admirer aujourd'hui sur les bâtiments anciens tout en sachant que dans deux générations ou trois elles auront disparu.

La tuile plate apparaît, sur les monuments majeurs, entre le XI^e et le XII^e siècle, en Bourgogne, sous l'impulsion des abbayes cisterciennes, Elle se répand dans le Nord et dans l'Est, grâce aux abbayes sœurs qui l'emploient très rapidement pour remplacer les couvertures en chaume.

Dans notre région, l'emploi de la tuile plate ne se généralise, sur les maisons paysannes, que vers le premier 1/3 du XIX^e siècle, pour suppléer aux couvertures végétales (d'un prix de revient faible et d'un bon coefficient d'isolation thermique) mais offrant de gros risques en cas d'incendie.

Nous allons décrire les différentes phases de fabrication de cette tuile, Eugène Mercier ayant participé à sa fabrication dans notre région vers les années 1920.

Une dizaine d'opérations sont nécessaires pour fabriquer une tuile de bonne qualité.

Il faut, tout d'abord, choisir un emplacement où sont réunis l'extraction de la glaise, la terre arable, le sable à lapin, le tout à proximité du four de cuisson.

1^e - On creuse des fosses maçonnées dans lesquelles on déposera, par couches successives : la glaise, le sable à lapin, la terre arable, jusqu'à remplissage complet.

Au siècle dernier, en Brie, le tuilier extrayait l'argile et la laissait hiverner. La pluie, le gel et le soleil la rendaient friable. Au printemps, il mélangeait le limon et l'argile qu'il plaçait, avec le sable à lapin, dans les fosses.

2^e - On mouille légèrement, une fois les fosses remplies.

3^e - On prélève des morceaux de matière (terre arable, glaise, sable) que l'on transporte au broyeur par brouettes.

4^e - On déverse le contenu des brouettes dans le broyeur qui pétrie et mélange les composants.

Le broyeur est constitué d'une roue en pierre qui tourne dans une cuve (elle-même en pierre), actionnée par la force motrice d'un ou deux chevaux attachés à un bras en bois qui transmet le mouvement.

5^e - La terre mélangée et pétrie est transportée et déposée dans des moules en bois qui donnent la forme des tuiles (dimensions courantes : 28 cm x 17 cm x 1,5 cm ép.). Il faut 73 à 75 pièces pour couvrir 1 mètre carré.

Au préalable, le moule est suiffé de façon à ce que la matière ne colle pas contre les parois.

6^e - Une fois la terre placée dans le moule, on la presse à l'aide d'un balancier à contre-poids de façon à ce que la matière soit homogène et ne renferme plus de bulles d'air, source de désordres tant à la cuisson qu'au contact des intempéries.

7^e - On galbe les tuiles sur un cintre en terre franche et on forme le crochet entre le pouce et l'index en pinçant un peu de matière.

En regardant des tuiles anciennes, on aperçoit la trace des doigts de ceux qui les ont fabriquées.

8^e - Les tuiles sont entreposées sur leur champs dans un séchoir à l'air libre, avant d'être enfoncées à plat et croisées les unes sur les autres de façon à ce que la chaleur puisse circuler librement entre chacune d'elles.

Le four, carré ou rectangulaire, est surmonté d'une grosse cheminée centrale, ronde au sommet, émergeant d'une voûte en terre ou en briques couverte en tuiles.

Au sous-sol, se trouve le foyer dans lequel on introduit le bois de façon à faire un feu qui amènera le four à 900 degrés pendant une journée à une journée et demie.

Toutes les ouvertures sont bouchées ; on maçonne les portes et les ouvertures de contrôle.

9^e - On laisse le feu mourir lentement pendant cinq à six jours avant de défourner.

Un four moyen (intérieur : 2,50 m de large x 4,00 m de profondeur et 2,50 m de hauteur) peut cuire 30.000 tuiles, de quoi couvrir trois maisons moyennes.

10^e - Le tri : on sonne les tuiles puis on les range par catégorie, sur champs :

- A - bien cuite sans défaut,
- B - par couleur,
- C - voilée, écornée, faïencée.

Il ne reste plus qu'à les vendre !

Dans notre région, à la fin du XIX^e siècle, il existait six endroits d'extraction qu'Eugène Mercier a connu en partie.

- La Folleville par Saint-Chéron, dont les belles tuiles de couleur jaune paille, et d'une dureté légendaire, sont irremplaçables.

Sa réputation a été faite par Monsieur Ducaux qui détenait le secret de fabrication mais qui, malheureusement, est décédé en emportant son savoir sans l'avoir transmis.

On fabriquait aussi des briques, des faïtières à emboîtement et à joints secs.

Plus tard, de nombreux essais ont été faits pour retrouver le secret de Monsieur Ducou, mais les résultats n'ont pas été encourageants.

- La Belle Etoile où l'on fabriquait des briques réfractaires sous l'œil attentif de Monsieur Guérineau.

- La Bâte : tuiles, briques, faïences.

- Les Granges le Roi : tuiles, briques, carreaux de sol. Il existait, récemment encore, un four de cuisson qui malheureusement a été démoli pour faire place à un pavillon.

- Villeconin : le séchoir se trouvait dans la côte du Bois Fourgon.

- Saint-Sulpice-de-Favières : rue du Four à Chaux.

En ce qui concerne l'esthétique des toitures en tuiles plates, on peut faire les quelques remarques suivantes :

- Ces toitures ne bénéficient pas de l'appoint d'ombres importantes comme celles constituées de tuiles creuses ; Il faut les devers, noues, lucarnes, ruellées, pour arriver à animer ces grandes surfaces.

- Il faut aussi le mortier de chaux pour les crêtes et embarrures, ce qui souligne la longueur du faîtage et réhausse les joints secs des éléments.

- Dans la mesure du possible, éliminer ou dissimuler les raccords en zinc ; utiliser le plomb, préférable tant au point de vue de la durée dans le temps que de l'aspect.

S'il est difficile, aujourd'hui, de restaurer une couverture avec des tuiles fabriquées à l'ancienne, nous croyons qu'il est bon de rappeler que leur fabrication artisanale permettait d'obtenir un éventail de tons, de couleurs, de nuances, qui ne peuvent être obtenue par l'industrialisation.

Le tuiliers, soumis aux impératifs du lieu, du temps, des matériaux, savait toujours tirer parti des éléments mis à sa disposition par la nature.

Si les effets de couleurs sont présents sur une toiture ancienne, c'est tout simplement que l'eau, le feu et l'air ont été maîtrisés par l'homme avec ce brin "d'à peu près" qui en fait tout le charme.

Jean-Jacques IMMEL
Eugène MERCIER



☆

☆ ☆

14 juin 1940 : Sermaise, village abandonné par presque tous

Ils partaient depuis quelques jours et suivaient l'exemple des belges, déjà en route depuis environ une semaine avec les gens du Nord, de la Picardie, et de tous ceux qui fuyaient devant l'avancée des allemands en France. Ils n'y avait évidemment pas encore de télévision et partiquement plus de journaux. Les nouvelles à la radio étaient alarmantes et contribuaient à créer une vraie panique.

En quelques heures, comme beaucoup d'autres, les habitants de Sermaise décidaient de partir. A pied, à bicyclette, en voiture à cheval et, pour les plus favorisés, en automobile. Rassemblant l'essentiel : papiers, vêtements, couvertures, ravitaillement, sans oublier la nourriture pour les chevaux, ils prirent la route vers le sud... Il faisait une chaleur torride. Les fraises étaient presque mûres. Les hommes étaient à la guerre. Seuls les plus âgés, la plupart rescapés de la guerre 14-18, les petits enfants et les adolescents, entouraient les femmes. Comme souvent les femmes étonnèrent par leur énergie, leur facilité à s'adapter à des tâches pour lesquelles, à l'époque, elles n'étaient pas préparées : conduire, par exemple, une automobile. C'était déjà un privilège de disposer d'une automobile pour un homme, alors les femmes, en 1940... Mais l'égalité des hommes et des femmes en 1988, n'est toujours pas vraie. Comparez. Qu'il s'agisse des salaires, du nombre de responsables d'entreprises, de chefs de service, de responsables politiques : combien de femmes conseillers généraux, députés ? Dans certaines corporations elles se défendent un peu mieux, mais à quel prix. La répartition du temps professionnel et du temps familial, reste un vrai dilemme et pour toutes les catégories sociales.

Comment les jeunes d'aujourd'hui peuvent-ils imaginer leurs grand'mères, lorsqu'elles avaient une vingtaine d'années. Ainsi, celle qui, enceinte de six mois partit à pied, poussant le landau occupé par son premier bébé, derrière le chariot familial dans lequel seuls les "ancêtres" avaient pris place au milieu d'un incroyable chargement de survie. Et cette autre grand'mère, si dynamique pendant tant de voyages d'anciens, qui, je l'espère va retrouver un meilleur moral, et qui, enceinte de plusieurs mois, partit à bicyclette avec sa voisine. Tous dormaient à la belle étoile, et couraient dans les fossés par centaines chaque fois qu'un avion allemand plongeait sur eux. Combien sont morts, venus d'ailleurs, notamment dans la "Côte de Liphard" à Dourdan, cruellement mitraillés par les avions italiens. Certains films donnent une très bonne reconstitution des scènes de panique, d'enfants, de vieillards qui se relèvent après un bombardement, un mitraillage, avec des parents morts ou blessés à côté d'eux. Mais pour tous ces réfugiés cela n'était pas du cinéma !

Ceux qui "voyagèrent" le plus loin durent quand même tous s'arrêter au bord de la Loire, infranchissable, car les ponts étaient coupés. On commençait à manquer de vivres et on devait se débrouiller tant bien que mal. Les vaches lâchées dans les champs rendirent bien des services... à ceux qui savaient les approcher et les traire. Il faisait beau, on trouvait des légumes et de la volaille. Quelques jours seulement après leur départ, nos réfugiés furent tous rejoints par les allemands. Isolées sur une petite route, deux jeunes femmes en apercevant les premiers allemands au loin, furent tellement effrayées qu'elles abandonnèrent leurs bicyclettes pour aller se cacher dans une meule de foin, pendant de nombreuses heures.

Tout le monde repartit vers le village. Certaines maisons avaient été dévalisées. Mais grâce à quelques uns restés sur place, les maisons, les fermes ne furent pas toutes pillées. Il faut dire que les derniers à faire leurs bagages le 14 juin au matin allèrent du Mesnil à Monfrix... et trouvèrent toutes les routes, pour sortir de la commune, barrées. Le voyage fût donc court. Ce qui est remarquable c'est que les femmes enceintes accouchèrent à terme, normalement, et même parfois plus facilement que pour les enfants suivants. Ce qui m'a frappé aussi c'est, pour les uns, la concentration des familles transformées en véritables "tribus nomades" et, au contraire, pour d'autres familles, la dispersion totale. Une grand-mère était partie avec son petit fils dans une direction, la maman et le reste de la famille prenant une autre route. Ils mirent plusieurs semaines avant de se retrouver, sans nouvelles les uns des autres.

Entre temps il y avait eu des combats au Mesnil. Ils commencèrent le 14 juin. Dès le matin certains s'étaient cachés dans les champs, vers la Petite Beauce, sous les perroquets (petits échafaudages sur lesquels séchait le foin).

Les animaux dont quelqu'un s'occupait étaient dans les étables, les autres lâchés avant le départ de leurs maîtres, se "débrouillaient" dans la nature. Ils ont en général pu être retrouvés, particulièrement les vaches, pour elles, l'exode, ce fût la grande liberté.

C'est dans l'après-midi du 14 juin que deux femmes restées ensemble au Mesnil avec quatre enfants en bas âge virent arriver les soldats de l'armée française en déroute. Mais ceux là appartenaient à une "troupe de choc", composée de français, et surtout d'algériens, tout étonnés de se trouver en face d'une femme entrain de dépecer une chèvre, entourée d'une ribambelle d'enfants. Inutile de dire qu'elle ne sut jamais si la chèvre une fois cuite, était bonne.

Les canons placés sur la butte de Saint-Chéron tonnaient de plus en plus fort. On mit un chiffon blanc sur la porte d'entrée. La nuit fût terrible. Les deux femmes et les enfants restèrent couchés, toute la nuit, à plat ventre dans la porcherie, protégés par les algériens qui occupaient la maison. Ils retardèrent aussi longtemps que possible les allemands. Trop longtemps pour l'un deux qui, pour pouvoir s'enfuir sans bruit, avait échangé ses godillots contre des chaussons. Malheureusement il prit la direction de l'impasse du Mesnil. Il n'eut pas le temps de revenir sur ses pas et fût abattu. Un soldat français fût retrouvé grièvement blessé au fond d'une cave. un médecin allemand parlant français à essayé de le sauver. A-t-il réussi ? Les allemands avançaient tout en emmenant avec eux les prisonniers français faits dans la région.

C'est seulement le 15 juin 1940, au matin, qu'une des deux femmes, le bruit des armes ayant cessé, sortit de sa cachette pour aller dans la ferme voisine, dont elle surveillait les animaux, pour traire un peu de lait pour les enfants dont l'appétit n'avait pas été coupé par la peur. Et c'est ainsi qu'elle se trouva nez à nez avec les allemands entrain de prendre leur petit déjeuner, de se gaver de beurre et de fraises... Imaginez sa peur après toutes les férociétés colportées à l'égard des allemands. Mais les soldats allemands, ceux de l'armée régulière du moins, furent corrects avec les civils.

On fit le compte des morts à enterrer. Le 15 juin, dans la journée on en trouva onze : soldats français, soldats allemands, 1 habitant du Mesnil, et toute une famille à Blancheface. Pourquoi ces quatre habitants sont-ils morts ? Cela reste une énigme. L'imprudence pour l'un, la panique pour ceux de Blancheface. A l'arrivée des allemands le père aurait tué son fils, sa femme, pendu le chat et se serait ensuite donné la mort ! C'est une explication, vraie ou fausse, personne ne le saura jamais. On enterra rapidement par cette grosse chaleur, sur place, les morts. Sauf un qu'on retrouvera plus tard dans un champ dans un bien triste état. On put ensuite descendre à la Rachée chercher de la bonne eau potable car on avait dû se contenter de l'eau du ciel qui stagnait dans les citernes... La vie reprit au fur et à mesure que les réfugiés revenaient.

Pendant la guerre "1939-1945", sous le chaud soleil de juin 1940, il avait suffi de quelques jours, parfois de quelques heures, pour chambarder complètement la vie de nombreux français. "Après, plus rien ne serait jamais pareil". Tous ceux qui ont vécu cette époque n'oublieront plus. Et c'est pour que leurs petits enfants se souviennent que la panique collective peut se déclencher très très vite, faire beaucoup de dégâts, bouleverser beaucoup de vies, que j'ai demandé à quelques grand'mères de me raconter Sermaise en juin 1940. Je les remercie toutes beaucoup et leur souhaite tout particulièrement une bonne année 1989.

M.M. BARGAIN

☆

☆ ☆

pour tous ceux qui les aiment

à qui je pense, me demandez-vous

à mon chien bien sûr !

A tous les chiens que j'ai eu au cours de mon existence, et que je veux dans ce bref témoignage de reconnaissance remercier pour leur fidélité, pour leur amour, pour leur courage, pour leur bonté, leur dévouement.

Fidélité, parce qu'elle est à toute épreuve, que vous soyez riche ou pauvre, que vous habitiez dans un palais ou sous les ponts, que la nourriture soit abondante ou maigre.

Amour, on peut l'écrire avec un grand A. En effet quelle joie lorsqu'après une absence vous retrouvez votre chien. Regardez le sauter, tourner, faire des cabrioles de bonheur. Observez aussi sa tristesse, son chagrin lorsque vous partez sans lui.

Courage, Avez-vous vu un chien se jeter à l'eau pour aider son maître en difficulté. Avez-vous vu un petit chien de chasse foncer dans les marais, sous les roseaux et les ronces au risque de s'écorcher. Avez-vous vu le chien aller chercher le canard que son maître vient d'abattre sur l'étang et le déposer intact à ses pieds.

Bonté, il l'a pratiqué aussi si, sans le vouloir, vous lui marchez sur les pattes ou sur la queue. Après un gémissement bien naturel, il vient à vous, vous fait fête et semble vouloir excuser votre geste maladroit. Si vous le grondez il vient à vous la queue basse, tête baissée, semblant demander pardon. Et si vous avez un bon mot, une caresse, quelle fête alors il vous fait pour retrouver votre tendresse envers lui.

Dévouement, il est là jour et nuit, près de vous, pour vous garder, pour vous défendre, pour vous prévenir d'un danger, d'une présence insolite. Il dort d'un œil, il surveille, il aboie de différentes façons pour prévenir son maître de ce qu'il entend.

Le chien rit, pleure, souffre, gémit, écoute, prévient. Il a son vocabulaire, il connaît plusieurs mots : oui, non, promener, coucher, niche, dodo, etc... Il a un flair qui nous dépasse, capable de suivre une trace le lendemain d'un passage. Il a une oreille sensible aux ultrasons dont il souffre parfois lorsqu'il entend de la musique trop forte. Son flair son odorat font de lui un être exceptionnel de sensibilité réceptive cent fois plus performante que la nôtre.

Il est capable de reconnaître le bruit du moteur et le son de l'avertisseur de la voiture de son maître. Lorsque je changeais de voiture mon chien ne me reconnaissait pas la première fois, mais dès la deuxième il avait déjà enregistré le son, ou l'ultrason, de la nouvelle voiture et de son avertisseur.

Et cependant... nous le traitons de chien, de sale chien, de méchant chien, de vilain chien... mais nous usons aussi du terme "vie de chien" qui veut bien parfois tout dire de la misère humaine comparée à celle d'un chien. Et, "le temps à ne pas mettre un chien dehors" prouve tout de même que notre cruauté envers ces bêtes merveilleuses a des limites.

Des histoires de chien, tout le monde en a. J'en ai plein moi-même depuis 70 ans que je vis avec des chiens tous plus extraordinaires les uns que les autres, chacun présentant un caractère différent, comme nous les humains. Confiants jusqu'à la mort, bons jusqu'à se faire mordiller jusqu'au sang par leurs chiots sans se plaindre.

Je me souviens d'une fox-terrier d'une intelligence prodigieuse qui, lorsqu'elle avait soif m'emmenait à la cuisine, regardait le robinet puis me regardait !. Cette même fox, alors que nous faisions le dimanche la grasse matinée, venait de temps en temps à la porte de notre chambre voir si nous étions réveillés. Je l'observais les yeux mi-ouverts. Elle venait doucement jusqu'à la porte entr'ouverte, et voyant que nous dormions, elle tournait sur elle-même lentement comme un automate, les pattes raides, les ongles serrés pour ne pas faire de bruit sur le parquet, et repartait lentement vers son panier.

Vieille et malade je l'entendis une nuit gémir doucement dans la pièce voisine. Je pris son panier avec elle dedans et la portais jusqu'au pied de mon lit. Couché tout près d'elle je lui donnais ma main qu'elle lécha sans plus gémir. Au matin elle était morte sans un pleur, sans doute de peur de me réveiller.



Mon plus grand chien :
Le Deerhound, 0,90 m au garrot



Une histoire drôle d'une caniche alors que nous étions en voyage à Bruxelles. Impossible d'être admis dans un hôtel avec un chien. Enfin, à 10 heures du soir je me présente au grand hôtel du boulevard Anspach et je dis à la dame de la réception : vous n'allez tout de même pas nous laisser coucher dehors à cause de notre petit chien. La dame prise de pitié me répond : eh bien mettez la dans un sac, et surtout pas de bruit, que personne ne la voit ni ne l'entende. La chienne mise dans un sac de voyage et dont juste la tête dépassait, nous montons à pas feutrés l'escalier. Manque de chance, arrivés sur le premier palier, un immense miroir était placé sur le mur dans lequel la chienne se voit et se met à aboyer. Impossible de la faire taire...

... nous avons fini la nuit dans la voiture !

Avez-vous vu un chien vieillir ? Doucement, d'abord sous le menton le poil blanchit. Il s'alourdit, ralentit ses ébats, dort plus longtemps. On se livre à un calcul fatidique de la multiplication par 7 comme point de repère par rapport à la vieillesse humaine. On arrive à des chiffres absurdes, le chien devient votre aîné... à 14 ans il est centenaire au point qu'il devient indécent de lui taper sur les fesses...

Doucement tu perds tes forces, tu ne sautes plus sur les tables, sur le lit, sur les fauteils. Tu ne fais plus la course aux voitures qui passent sur la route, tu suis ma promenade à quelques pas derrière moi, un peu essoufflée lorsque nous gravissons un sentier montant. Et puis, un jour, tu as renoncé à me suivre. Tu m'a regardé partir pour ma promenade avec des yeux si tristes que j'en ai pleuré tout le long du parcours.

La mort d'un chien qu'on aime, c'est horrible, c'est affreux. J'en ai vu mourir des dizaines, par accident, de maladie, de vieillesse, aussi de la terrible maladie de Carré.

J'ai veillé un caniche toute une nuit, je ne l'ai pas quitté. A quatre heures du matin elle était morte dans mes bras.

J'ai vu mourir un berger allemand encore jeune. Cette lutte qu'elle a mené contre la mort était quelque chose d'épouvantable, tous ses centres nerveux étaient atteints de la maladie de Carré.

Il y a dans ma propriété un cimetière des chiens ou, chaque jour, j'ai une pensée pour tous ceux que j'ai aimé et qui m'ont comblé de leur affection.

La Bible nous dit que lorsque Dieu a chassé Adam du Paradis, parce qu'il avait croqué la pomme, tous ceux qui l'entourait ont fui, seul le chien est resté près de lui, ami fidèle, consolant, et réconfortant. Il n'a pas changé le chien depuis des millénaires. il est toujours le vrai compagnon de l'Homme.

Le chien est heureux là où est l'Homme. Il est indispensable à l'équilibre de la famille. Les gens qui s'occupent bien de leur chien sont aussi ceux qui s'occupent le mieux de leurs enfants.

Je pleure mes chiens disparus et je les remercie pour ce qu'ils m'ont apporté d'affection et de fidélité... Et je connais quelqu'un à Blancheface qui, s'il me lit, doit avoir comme moi les larmes aux yeux.

Georges DEBONO

☆

☆ ☆

on reparle beaucoup de la “déviation de la D 116”

Où en sont les projets ? On en parle depuis des décennies, mais cette fois-ci on voit des tracés sortir des cartons au niveau de Saint-Chéron, qui devient de plus en plus difficile à traverser. Il faudra bien trouver une solution, mais pas au détriment des communes voisines, et, notamment, de Sermaise.

Il faut être vigilants car lorsque les déviations de Bruyères-le-Châtel et de Saint-Chéron seront reliées entre elles, tout le trafic entre Saint-Chéron et Dourdan sera supporté par la D 116. Donc par Sermaise et Roinville. Dourdan aurait déjà “gelé” des terrains permettant d’atteindre sa zone industrielle de la Gaudrée. Ne soyons pas imprévoyants. La très difficile traversée de Saint-Chéron protège notre commune, mais pour combien de temps ?

Pourquoi faut-il tout faire pour que la déviation de Saint-Chéron ne traverse pas la voie ferrée là où elle est actuellement prévue : c’est-à-dire au passage à niveau au-dessus de la Rachée, mais, au contraire longe la voie ferrée, à la place du chemin qui existe déjà et qui appartient à la commune ? parce qu’en regroupant ainsi les nuisances : D 116, voie ferrée, déviation, on préservera l’avenir et on limitera le plus possible les dégâts. De plus on évitera des expropriations. En effet, l’illogisme du projet actuel va nécessiter un investissement extrêmement important pour faire un passage à cet endroit, sous la voie ferrée avec rond point etc... Et l’orsque l’élargissement de la D 116 au niveau de Sermaise et de Roinville s’avérera indispensable, celui-ci étant à certains endroits impossible, à quels désastres serons-nous exposés car la voie ferrée sera déjà traversée et aura coûté très très cher au département, ce qu’on ne manquera pas de nous rappeler.

Depuis dix ans au moins, nous proposons à la Direction Départementale de l’Equipement de prévoir sur notre plan d’occupation des sols (P.O.S.) une déviation juste au-dessus de la voie ferrée. Nous l’avions tracée sur notre premier projet, mais la Préfecture n’a tenu aucun compte de notre demande.

Si l’on vous fait croire que la Municipalité de Sermaise se désintéresse de la déviation de Saint-Chéron : c’est faux ! Qu’elle est d’accord avec le passage routier souterrain à la sortie de Saint-Chéron, juste avant d’entrer à Sermaise : c’est inexact. On essaiera même peut-être de vous convaincre que cela ne nous concerne pas puisqu’on ne touche pas à la portion de D 116, traversant Sermaise. Ne soyons ni naïfs ni imprévoyants, mais lucides et logiques. Personne ne peut nous faire croire que le trafic n’augmentera pas quand la traversée de Saint-Chéron ne posera plus de problème. Ceci d’autant qu’on nous assure qu’on fera tout au niveau du Conseil Général pour développer la zone industrielle de Dourdan, ce que nous souhaitons tous. on parle du triangle industriel : Arpajon, Etampes, Dourdan. Mais, pour l’instant, entre Dourdan et Arpajon : ça roule mal.

A propos de Conseil Général, juste avant les élections, au cours d’une réunion électorale à Sermaise, notre Conseiller actuel à qui nous avons expliqué notre inquiétude, s’est engagé publiquement à tenir compte de notre demande consistant à changer l’endroit de la traversée de la voie ferrée. Il a promis de faire faire rapidement une étude chiffrée pour le trajet supplémentaire, au moins tout le long de la commune. Nous attendons les premiers résultats. Et qu’on ne nous fasse pas croire que notre demande retardera le début des travaux destinés à dévier Saint-Chéron. Le tracé définitif déviant cette commune n’est pas encore arrêté et tous les projets actuels sont trop égoïstes et illogiques pour que nous ne réagissions pas. Nous voulons préserver le caractère exceptionnel, tant convoité de notre village, de nos hameaux, se trouvant à moins d’une heure de Paris.

Il faudrait vraiment trouver une vocation à Sermaise. Je continue à penser que c’est surtout en développant le tourisme, mais en le contrôlant, pas à n’importe quel prix. Le gîte rural de Blancheface est un beau succès, un très bon exemple. J’espère que bientôt d’autres maisons seront restaurées, que des chambres d’hôtes seront aménagées pour la nuit et le petit déjeuner. Le fameux “Bed and Breakfast” anglais. Formule qui existe dans d’autres pays comme l’Allemagne et dans certaines régions de France, mais peu en Ile de France.

Vous n’imaginez pas comme c’est chaleureux d’entrer dans une vraie maison, pas dans un hôtel anonyme (et plus cher) et de prendre son petit déjeuner souvent avec ou auprès de l’hôtesse, de sa famille.

Cela met tout le monde de bonne humeur pour toute la journée. Ceux qui ne peuvent pas disposer d'une chambre pourraient de temps en temps proposer une table d'hôte en faisant un déjeuner ou un dîner, sans complications. Et si on n'a pas envie de partager son repas, on peut vendre des plats préparés. On sait très bien cuisiner dans la commune. Il y a de fameuses cuisinières et cuisiniers... Cela amènerait de la vie dans le village et, ne l'oublions pas, du travail qui permettrait des rentrées d'argent dans les foyers. Rien à voir avec le tourisme bruyant qui entoure trop souvent les terrains de camping et de caravanning, difficiles à contrôler. D'ailleurs les terrains de camping sont interdits sur le territoire de Sermaise. Mais il faut trouver un peu plus d'activité pour qu'il y fasse bon vivre pour tous. Pour qu'on ne devienne pas un village dortoir où personne ne connaît plus ni la tête, ni le nom, du voisin qui habite deux maisons plus loin. Nous avons la chance de disposer de deux grands atouts : le R.E.R. et le chemin de "grande Randonnée" qui passe entre Sermaise et les hameaux. Nous pourrions devenir un village étape recherché à condition de nous donner les moyens d'accueillir, de nourrir, d'héberger.

Si vous avez des relations, des suggestions, pour créer des activités qui donnent du travail local et apportent des entrées d'argent communales, n'hésitez pas à nous en parler à condition que cela n'entraîne pas de nuisance nouvelle, mais valorise, au contraire, Sermaise, tout en la protégeant.

Il faut que nous arrivions à convaincre le Conseil Général de l'Essonne de ne pas isoler le projet de déviation de Saint-Chéron, mais de l'associer à Sermaise avec Roinville et Dourdan, afin de ne pas engager des frais inutiles et nuisibles à plus ou moins longue échéance. Nous refusons qu'on décide pour nous, à notre place, et qu'on compromette notre avenir. Car, quoique l'on dise : nous sommes concernés.

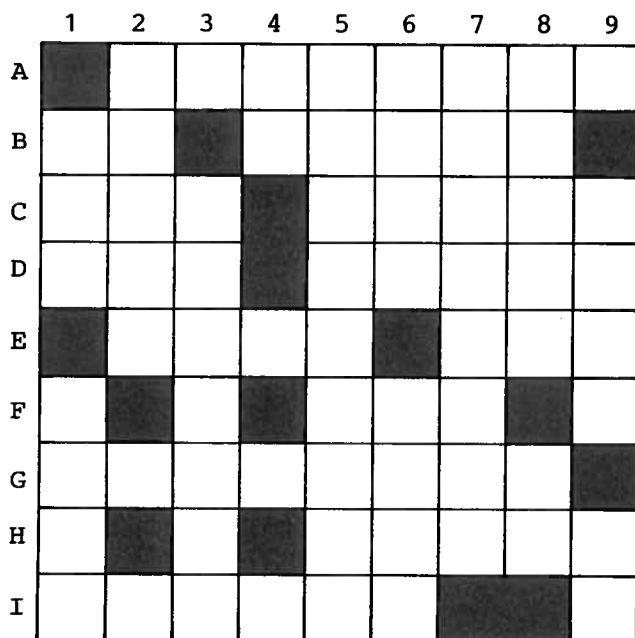
Je ne sais pas si le "Hameau de Retraités" décrit dans le bulletin municipal de l'année dernière se réalisera un jour. C'est pour l'instant utopique, me dit-on. Mais il faut commencer par rêver et quelquefois cela arrive. Quand j'ai évoqué, entre autres, les gîtes ruraux en 1979, j'ai bien fait sourire... que de réflexions ai-je entendues. Et pourtant... Alors imaginons dès maintenant que la D 116 soit une petite route départementale paisible sur laquelle on puisse, sans avoir peur, rouler à bicyclette.

"Je vous souhaite une bonne et heureuse année à tous"

M.M. BARGAIN

N.B. adresse du siège des Gîtes de France :

35, rue Godot de Mauroy 75009 Paris - Tél. 47 42 25 43 ou 4, rue de l'Arche 91100 Corbeil-Essonnes - Tél. 60 89 31 32



- A - Entre Roinville et Saint-Chéron
- B - Conjonction - pierre ou pièce de métal qu'on jette le plus près possible d'un but marqué.
- C - Sur Yvette en 78 - Guides
- D - Trou de boulin - Edile
- E - Troublée - Plateau des stars
- F - Article
- G - Ils ont disparu de l'histoire après l'invasion des Huns
- H - Femelle de cervidé
- I - Morceau d'ivoire ou d'ébène au bout du manche d'un instrument à cordes et sur lequel portent-elles-ci

- 1 - Moi - Philosophique - Mère d'horus
- 2 - Tronc non ramifié
- 3 - Qui a rapport au fémur
- 4 - Sigle religieux
- 5 - Confiture
- 6 - Hasard - Son coup est une mesure qui viole la constitution établie
- 7 - Fleuve sibérien
- 8 - La corde en possède quatre - Synbole de l'étain
- 9 - Patrie de Valéry et Brassens - Devant le docteur

syndicat d'alimentation en eau potable de Sermaise-Roinville

Voilà 1 an que notre nouveau forage nous donne une eau de très bonne qualité, les dernières analyses que vous avez pu voir affichées sur les panneaux officiels nous confirment que l'eau pompée depuis le plateau des Ruets est excellente.

Après bien des malheurs dont certains - oh ! bien peu - on profité pour nous accabler, le syndicat poursuit sa convalescence et a signé un contrat d'affermage avec la Société des Eaux de l'Essonne qui s'occupe maintenant de toute la gestion entretien et abonnés, le syndicat gardant la maîtrise des travaux neufs et extensions puisqu'il reste propriétaire du réseau, des réservoirs et des stations de pompage.

A ma connaissance, personne n'a eu l'occasion de se plaindre de cette nouvelle administration qui fait tout son possible pour donner satisfaction à nos abonnés.

“Merci à tous ceux qui ont compris nos difficultés”.

Georges DEBONO

l'eau du robinet ou la vérité des prix

L'eau potable, produite et traitée, est devenue un produit de consommation. Elle coûte le prix de sa production et de son transport, Progressivement, elle atteindra à l'horizon 90, 2 centimes le litre.

L'eau potable n'est plus, à proprement parler un bien naturel, c'est un produit industriel. Puisée dans des nappes souterraines ou prélevée directement dans la rivière, contrôlée, traitée en usine, elle est rendue **potable** suivant des normes d'hygiène très strictes.

Souillée lors de son utilisation, rejetée à l'égoût, l'eau est à nouveau traitée et **assainie** avant d'être rejetée à la rivière. Cette seconde phase est parfois, mal perçue du public.

L'eau coûte donc le prix de sa production et de son transport : usines, stations de pompage, kilomètres de tubes...

L'eau produite et traitée est devenue un produit de consommation.

Il convenait de sensibiliser la population à son prix de revient. Au nombre des rubriques qui figurent sur votre facture d'eau, notez bien la surtaxe (communale) d'assainissement. Elle correspond au remboursement des annuités des travaux d'adduction et d'assainissement entrepris par la commune et à l'entretien et aux réparations de ces conduites.

les communes en 1988 : le sport à la hausse

L'inventaire des équipements communaux montre la progression spectaculaire des installations sportives et, notamment, des courts de tennis

Boom spectaculaire des clubs du troisième âge, des cours de tennis, des écoles maternelles, des services de santé, disparition rapide des petits commerces d'alimentation, progression générale des équipements collectifs... L'«inventaire communal 88», réalisé par l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et le ministère de l'Agriculture qui vient d'être publié, dresse le portrait de la France profonde à travers l'étude de ses 36.538 communes.

Les trois quarts d'entre elles environ, possèdent au moins une école primaire (74,4 %, mais 97,2 % de la population desservie), une aide ménagère pour les personnes âgées (72,5 %), une salle des fêtes, un café et un tabac - les deux établissements se confondant généralement - 59,6 % un lieu de culte. Au 1^{er} janvier 1988, 60,2 % des communes - soit 22.003 - avaient mis sur pied des clubs du troisième âge (contre 43 % en 1980) concernant au total 93,6 % de cette population..

Quant à la vogue du tennis en France, elle se traduit sur le terrain par la multiplication accélérée des installations. En 1980, 14,4 % des communes seulement possédaient un court de plein air, elles sont désormais 34,9 %, c'est-à-dire pratiquement toutes les communes de plus de 5.000 habitants un autre sport de loisir, le golf, commerce également à faire son trou. 470 communes offrent déjà un terrain aux amateurs. Quant aux installations sportives couvertes, elles sont elles aussi en nette expansion, intéressant désormais 6.537 communes, soit 6 % de plus que lors du précédent inventaire.

Parallèlement, les services de santé (médecins, dentistes, dispensaires) progressent rapidement, 40 % des communes rurales ont au moins un médecin généraliste, 28 % au moins une infirmière libérale touchant 81 % de la population, et 22 % une pharmacie contre 19 % en 1980.

A l'inverse, l'inventaire reflète la diminution constante des commerces d'alimentation, concurrencés par les grandes surfaces, présentes dans 67 % des communes, soit une augmentation de 6 % en huit ans. Dans le même temps, 10 . environ ont vu disparaître leur dernière épicerie. Aujourd'hui, moins d'une commune sur deux revendique la présence d'un magasin d'alimentation générale (48,8 %), d'une boulangerie (40,6 %, c'est le commerce qui semble le mieux résister), d'une boucherie ou d'une charcuterie (32,8 %).

Mort de l'épicerie

La situation est sensiblement différente dans les chefs-lieux de canton dont 95 % offrent au moins, et simultanément, une épicerie, une boulangerie et une boucherie. Ces communes, même petites, concentrent et effectuent nombre de services - pharmacies, journaux, etc - notamment les services financiers avec la poste, la ou les banques, la caisse d'épargne, la perception. Dans ce domaine, la poste occupe de loin la première place, présente dans 45 % des communes (90 % de la population desservie), contre 40 % pour les banques dont le pourcentage représentait 48 % en 1980

Sous la sécheresse statistique, l'«Inventaire communal 88», illustre l'évolution d'une société, et les renseignements qu'il apporte seront utiles aux «décideurs», entrepreneurs, chefs d'entreprise, responsables de l'aménagement rural ou touristique.

Mais les simples particuliers peuvent y trouver leur compte. La précédente monographie a par exemple permis à un médecin généraliste d'étudier de façon rigoureuse le choix de son implantation, et le praticien se trouve désormais doté d'une clientèle très prospère.

précisions sur la situation actuelle de la zone sportive et culturelle de Sermaise

En cette fin d'année 1988 je me dois de vous donner tous les éléments de ce dossier ouvert en 1980, de façon à éviter toutes informations qui ne correspondraient pas à la réalité.

La commune qui comptait 474 habitants en 1965 atteignait en 1980 1.000 habitants. C'est à cette époque que j'ai proposé au conseil municipal un projet de zone sportive comme l'ont fait toutes les communes voisines.

Une réserve foncière a donc été décidée et inscrite sur le Plan d'Occupation des Sols alors en révision, portant sur les terrains du Quesnois appartenant à Madame Hamel, qui étaient complètement abandonnés et classés sur le P.O.S. en zone ND non constructible pour la raison que nous avons eu déjà plusieurs offensives de construction d'une centaine de pavillons, offensive menée conjointement par Madame Hamel et Madame Fachetti, et dont les projets existent encore en mairie.

La réserve foncière a donc été inscrite sur le P.O.S. qui a été publié le 24 novembre 1980.

Le 4 octobre 1980, le conseil municipal prenait une délibération décidant de l'achat de ces terrains et prévoyant le financement.

Apprenant que ces terrains faisaient l'objet d'une promesse de vente de Madame Hamel à Madame Fachetti, j'écrivis au notaire Maître Chanson à Dourdan, pour l'informer d'une réserve foncière au profit de la commune. Ma lettre a été reproduite intégralement dans l'acte de vente à Madame Fachetti, Madame Fachetti achetant ces terrains en toute connaissance de cause, et reconnaissant dans l'acte signé le 21 mars 1981 être parfaitement au courant, et faisant son affaire personnelle de cette clause envers la commune de Sermaise.

J'ai donc proposé à Madame Fachetti un achat à l'amiable, ce qu'elle a refusé.

Un dossier de demande de déclaration d'utilité publique a été déposé en Préfecture en date du 18 mars 1982, l'enquête a eu lieu en mairie pendant 3 semaines, et le rapport du Commissaire Enquêteur étant favorable, j'ai à nouveau proposé à Madame Fachetti l'achat des terrains. Nouveau refus qui nous a conduit à demander l'expropriation que nous avons obtenue en date du 7 janvier 1983 avec fixation des indemnités du 8 juillet 1983.

Madame Fachetti a fait appel à ce jugement. Appel rejeté en date du 27 juillet 1984, et certificat de non pourvoi daté du 15 mai 1984.

Nous étions donc propriétaires à cette date, et les terrains ont été inscrits sur le cadastre au nom de la commune. Ils y figurent du reste toujours en cette fin d'année 1988.

En février 1984 Madame Fachetti a attaqué la D.U.P. devant le Tribunal Administratif qui, par extraordinaire a annulé la D.U.P. du Préfet, disant que la zone ND était inconstructible, et que les dépenses pour les constructions envisagées étaient hors de proportion par rapport aux possibilités financières de la commune, ce qui est faux, attendu que nous n'envisagions aucune construction, simplement des terrains de sport financés à 80 % par un contrat rural.

Nous avons fait appel devant le Conseil d'Etat qui a confirmé le jugement du Tribunal Administratif le 2 novembre 1987.

Notre avocat nous a conseillé de porter l'affaire devant la Cour de Cassation qui a son tour a confirmé le jugement du Conseil d'Etat du 15 juin 1988.

Voici le texte de la lettre de notre avocat :

Cher Monsieur le Maire,

Je vous confirme notre conversation du 10 septembre dernier.

En l'état de la procédure en cours à savoir appel du jugement prononcé par le Tribunal Administratif de Versailles devant le Conseil d'Etat rien ne vous interdit de prendre effectivement possession des parcelles ayant appartenu à Madame Fachetti.

Dans l'hypothèse extraordinaire où le Conseil d'Etat du Tribunal Conseil d'Etat confirmerait la décision du Tribunal Administratif de Versailles, dans la mesure où les terrains dont s'agit auront été transformés en ouvrages publics, c'est-à-dire en équipements sportifs de diverses catégories, Madame Fachetti ne pourrait obtenir la restitution de ses biens sachant que l'ouvrage public en Droit Administratif est indestructible.

Dans ces conditions et je répète, si d'aventure le Conseil d'Etat confirmait la décision du Tribunal Administratif de Versailles, le différend se résoudrait par l'allocation de dommages et intérêts.

Je ne puis donc qu'insister sur l'indispensabilité de prendre effectivement possession des parcelles expropriées au profit de la commune et sur leur transformation en équipement publics.

Je reste bien entendu à votre disposition pour compléter si besoin était votre information.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Forte du jugement de la Cour de Cassation, Madame Fachetti a cru bon, mal conseillée par des juristes de fantaisie, de faire apposer les scellés sur les tennis et sur le terrain de football construits par la commune.

Un jugement en référé en date du 11 août 1988 a ordonné la main-levée immédiate et sans délai, les équipements publics étant insaisissable, indestructibles et inaliénables.

Les choses en sont là en cette fin d'année 1988. Un nouveau dossier de D.U.P. est en Préfecture, l'enquête publique doit avoir lieu dans le courant de Janvier 1989.

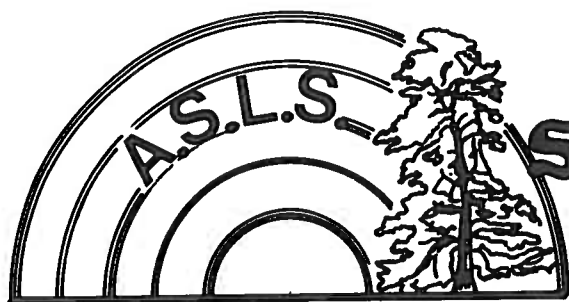
Je compte sur tous ceux qui sont partisans comme dans les communes voisines, d'avoir des terrains où nos enfants et nos adultes pourront exercer leur sport favori sur un site conforme aux exigences actuelles, pour venir manifester leur accord sur le registre d'enquête déposé en mairie à cet effet.

J'ajoute que Madame Fachetti n'a jamais habité Sermaise, qu'elle possède aux Granges le Roi une importante propriété, et 5 hectares de prairie à Dourdan. La commune de Sermaise ne peut en aucune façon être accusée d'expropriation abusive.

Le Maire.
Georges DEBONO

le club d'astronomie de Dourdan

Les personnes intéressées par les réunions mensuelle du club peuvent contacter :
M. Y. Smoljanovic - Tél. 64 59 45 00



AMICALE SPORTS et LOISIRS de SERMAISE

L'A.S.L.S. se porte bien et pour la saison 88/89 rassemble plus de 10 % de la population de Sermaise.

Pour la saison 88/89 nous avons accueilli la Gym'tonic de Sermaise et créé une section Modern jazz enfants et adultes.

D'autre part, nous avons relancé le piano et le solfège et créé un jardin musical pour les petits.



Modern jazz enfants



Jardin musical

Tennis de table

Deux équipes sont engagées en compétition (U.F.O.L.E.P.) et une équipe vient de monter de division pour la 2^{ème} année consécutive après avoir terminé 2^{ème} de sa poule.

La saison 88/89 s'annonce bien et après 10 matchs pour les 2 équipes nous avons subi que 2 défaites.



Tournoi tennis de table de la Saint-Georges



Equipe tennis de table

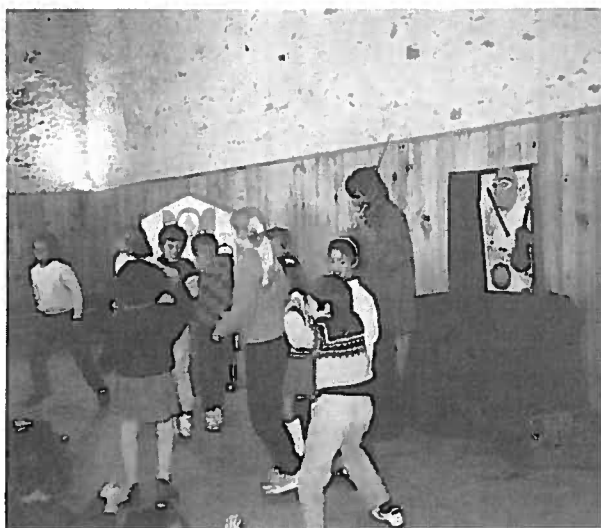
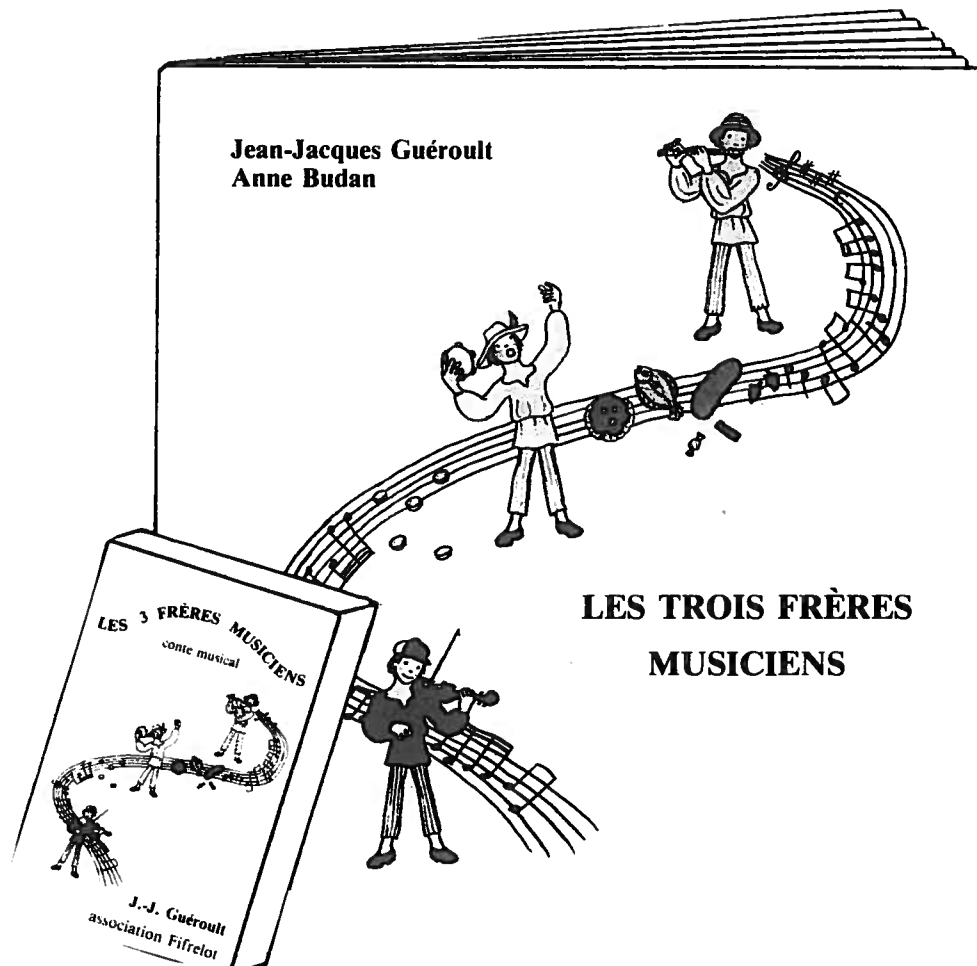
Nous sommes ouverts à toutes les bonnes volontés pour la création d'activités nouvelles dans la mesure où ces personnes peuvent assurer l'encadrement de la section.

L'Association a le matériel pour la peinture sur soie, le tissage, la poterie.
Il nous manque les bénévoles qui pourraient animer ces ateliers.

Nous notons avec plaisir l'aménagement de la "Grange" et la création d'une salle qui reçoit la musique ce qui permet de pratiquer nos activités dans de meilleures conditions.

animation musicale

à école le 25 novembre 1988



gym volontaire

Mardi 10 h 30 à 11 h 30
 Mardi 18 h 30 à 19 h 30

Mme Moulin 60 80 35 10
 Mme Rousseau 64 59 87 52

gym'tonic

Mardi 19 h 30 à 20 h 30
 Vendredi 19 h 15 à 20 h 15

Mme Tanguis 64 59 85 20
 Mme Boucher 69 88 21 14 jusqu'à 16 h

modern jazz

Enfants Mercredi 9 h 30 à 10 h 30
 Enfants Vendredi 17 h 30 à 18 h
 Adultes Vendredi 18 h 15 à 19 h 15

Mme Boucher 69 88 21 14 jusqu'à 16 h

tennis de table

Mardi 20 h 30 à 22 h
 Vendredi 20 h 30 à 22 h

Mr Lauray 64 59 79 82
 Mr Rousseau 64 59 87 52

musique

Jardin Musical - Mercredi à partir de 10 h
 Piano - Solfège - Cours individuels
 Mardi soir et Mercredi

Violon - Samedi
 Mme Usala 64 59 51 90

club photo

Mr Mansion 64 59 88 92
 le soir à partir de 20 h

commune de Sermaise

école de judo traditionnel

Depuis septembre, la saison de judo a repris à Sermaise dans la salle communale "La Grange". Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état, 3^{ème} DAN, les :

- Lundi de 17 h 30 à 19 h pour les enfants de 10 ans à 14 ans.
- Lundi de 19 h à 20 h 30 pour les adolescents et les adultes.
- Mercredi de 17 h 15 à 18 h 30 pour les enfants de 5 ans à 9 ans.

La cotisation est de 230 francs par trimestre ou 600 francs par an, réduite de moitié dès la 2^{ème} personne de la même famille.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre, même en cours de saison, pour pratiquer le judo bien sûr mais aussi la canne et le self défense.

"Les judokas de Sermaise vous attendent".



L'école de judo

Le 19 septembre 1988, ouverture d'un cours pour adultes à Angervilliers
Aikido, Art martial Japonais

Les cours se dérouleront les lundi et mercredi de 21 h à 22 h 30

Pour tout renseignement contactez : Jean Derichs - Tél. 64 59 56 12 (après 20 h)

Le théâtre des Potiches est une troupe amateur qui regroupe des personnes de Sermaise, Dourdan, Saint-Chéron et les environs.

Depuis 1982 nous réalisons un spectacle chaque année au Centre Culturel de Dourdan. Récemment "La Maison de Bernarda Alba" de F.G. Lorca, le légataire universel de J.F. Regnard avec lequel nous nous produisons dans plusieurs villes du département. Nous participons aux concours amateurs (finalistes au concours national de Tours, et 1^{er} prix au Tremplin du Théâtre d'Evry). Nous sommes une quinzaine de membres dont certains font un atelier de formation d'acteurs, et d'autres montent le spectacle annuel. Cette année, le 21 et 22 janvier nous vous présenterons l'île aux chèvres d'Ugo Betti.

suivra la présentation de l'île aux chèvres.

Une nouvelle page de tournée... à la Gare de Dourdan

Avec son nouveau terminal de Réservation, elle vous offre la possibilité de :

- Réserver votre place immédiatement sur les réseaux ferrés français et étrangers.
- Profiter en une seule démarche des produits formule + et train + hôtel (actuellement-destination La Rochelle pour 481 F.)
- Bénéficier d'horaires d'ouverture vous permettant d'être plus rapide.

Avec la



C'EST POSSIBLE!

(9 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h 30)

(Afin d'améliorer notre service, des travaux de rénovation de la Gare son prévus durant le 1^{er} semestre 1989)

communiqué de presse

Pas de droit aux soins, ça n'existe pas !

Les plus démunis peuvent bénéficier d'une couverture sociale et se faire soigner, par le médecin de leur choix, sans faire l'avance des frais.

Le Conseil d'Administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne a décidé de mettre en œuvre une politique d'aide aux plus défavorisés.

- Renseignement, Conseils, Orientation dans les démarches.

N'hésitez pas à téléphoner au :

NUMERO VERT 05 21 62 32

l'appel est gratuit.

Une assistante sociale, secondée par des techniciens supérieurs de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne, répondra à vos appels.

Un service de car qui emmène et ramène les personnes âgées et celles qui n'ont pas de voiture pour faire leur marché à Saint-Chéron, le jeudi matin entre 10 h et 11 h 30.

CAR-MARCHÉ DE SAINT-CHÉRON
 Départ Sermaise "Place" 9 h 45
 Blancheface "cabine" 9 h 50
 Le Mesnil "Place" 9 h 55
 La Rachée 10 h
 Charpenterie (vers n° 36 et 21)
 La Mercerie 10 h 05
 Départ Saint-Chéron 11 h 15

Certains nous demandent s'il serait possible d'aller une fois par semaine à l'Intermarché de Dourdan.

Si le nombre de personnes est suffisant, nous sommes d'accord pour organiser ce service qui aurait sans-doute lieu le mardi matin aux mêmes heures que pour Saint-Chéron le jeudi.

Que tous ceux qui sont partisans de ce service veuillent bien se faire inscrire en mairie.

Merci.

joies et peines

ETAT CIVIL

2^e semestre 1987 / 1^{er} semestre 1988

NAISSANCES

ASTIER Yannick
CAMI Pierre
DOUCET Florian
GOURBIN Jérémy
GUEGUEN Steve
HUARD Sophie
LEPINAY Guillaume
LE TIEC Florian
LOHEAC Sidonie
MOUILLEAU Steve
VISSIE Laëtitia

BATAILLE François/BONHOMME annie
DESTOUET Jean-Luc/CHATATY Edith
DROMACQUE Bernard/BESSE Ghislaine
LEROY Bernard/NOUHAILLAGUET Madeleine
MOREAU Michel/MARTIN Emmanuelle

DECES

BELO Firmino de Gouveia Fernandes
COQUET Emile
HAUTEFEUILLE Désiré
LECOQ Fernande
LE GALL René
PALMAR Marius
RENARD Gaston

MARIAGES

BARBIER Norbert/MARCELLIN Sylvie

L'IFAC (Institut de Formation d'Animateurs de Collectivités)

organisent les stages suivants :

Pour passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) :

STAGES DE FORMATION :

- du 26/12 au 31/12/88 et du 02/01/89 au 04/01/89 - internat
- du 27 décembre 1988 au 04 janvier 1989 - internat

SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT :

- **Micro-informatique en centres de vacances ou de loisirs**
du lundi 26 au samedi 31 décembre 1988 - internat
Participation financière et inscription : voir IFAC 77

- **Contes, histoires pour enfants, expression**
du lundi 26 au samedi 31 décembre - internat
participation financière : 1330 Frs

- **Vidéo, audio-visuel en centres de vacances et de loisirs**
du lundi 26 au samedi 31 décembre - internat
Participation financière : 1580 Frs

- **Animation par le chant - guitare**
du lundi 26 au samedi 31 décembre 1988 - internat
Participation financière : 1250 Frs

Renseignement et inscription :

IFAC 91 - 75, boulevard du Général de Gaulle - 92210 Draveil - Tél. 69 03 56 19

COMMERÇANTS DE SERMAISE

CENTRE MOBILE D'ELECTRICITE
S.A. MORAND Sermaise 69.01.23.23

PAYSAGISTE-TERRASSEMENT
ENINGER Sermaise 64.59.93.68
Village de Sermaise

"LA GRANGE" 64.59.82.40 - 43.26.20.30
Traiteur-Noces-Banquets-Réceptions-Buffets

VENTE DE FLEURS, PLANTES : pépinières
Madame PERRIN
3, av. de Paris 64.59.81.46

CARROSSIER 64.59.82.70
CLAUDE VINCENT
Avenue de Paris
CHERBUIN 64.59.87.04
Le Mesnil

ARTISAN ELECTRICIEN
OLIVEIRA 64.59.79.43
17 rue de l'Antiquin CORBREUSE 91

PLOMBERIE ZINGUERIE
NION Blancheface 64.59.93.52

RESTAURATION MEUBLES
3, rue des Maugrenauts Mondétour - Sermaise
MICHAUD 64.59.92.00

Fromagerie Ambulante
NAILLAT Simon Blancheface 64.59.82.76

Boucherie Ambulante
SAINT-JACQUES 64.59.92.86 - 64.59.69.58

SAMICELEC 64.56.63.97

Electricité générale, Chauffage, Isolation, Aménagement Combles,
Survitrage, Antennes, Sanitaire, Couverture
9, rue des Maugrenauts - Sermaise

PLOMBIER 64.59.82.41
Jean MERCIER - Sermaise

ARTISANS MAÇONS
Alain SELLERIN 64.59.92.48
Blancheface

André MANENT 64.59.82.05
Le Mesnil
Joël SELLERIN 64.59.62.33
9, place de l'Eglise - Sermaise

Pierre MEYER - tous travaux 64.59.47.67
33, rue de l'Antiquin
Corbreuse 91410 Dourdan

FERRONNERIE
"A la Forge d'Antan"
Guy LEFEBVRE 64.59.92.50
Blancheface
Balcon, Rampes, Grilles, Lampadaires
Appliques, Bougeoirs, Chandeliers, etc...
Réparation, Restauration

BROCANTE BARBIER 64.59.92.51
Blancheface
Agence Immobilière COTTE 64.59.58.70
Sermaise

COMMERÇANTS AMBULANTS

Boucher : JEUDI matin
SAMEDI après-midi

Légumes : MERCREDI matin

Beurre -
fromage : VENDREDI après-midi

Hameaux MESNIL-BLANCHEFACE

Boulangier : MARDI - MERCREDI
VENDREDI -
DIMANCHE fin de matinée

Boucher : JEUDI matin
SAMEDI soir

Beurre -
fromage : JEUDI après-midi

Légumes : MERCREDI après-midi

Hameaux de BELLANGER

Boucher : JEUDI - SAMEDI après-midi

Hameaux de MONDETOUT

Boucher : JEUDI

Beurre -
fromage : JEUDI après-midi

Hameau de MONTFLIX

Boucher : JEUDI - VENDREDI
DIMANCHE matin

Beurre -
Fromage : JEUDI après-midi
VENDREDI après-midi

Boulangier : LUNDI - MERCREDI

Nous vous rappelons qu'il est un devoir de donner son sang, afin de sauver de nombreuses vies humaines et que toutes les personnes de 18 à 60 ans sont cordialement invitées à la prochaine collecte.

EN MAIRIE DE 18 h à 19 h 30

LUNDI 30 JANVIER 1989 de 18 h à 19 h 30 à la Mairie

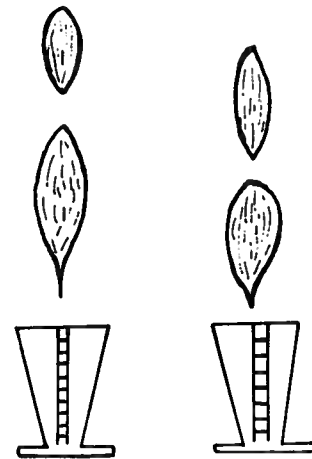
MERCREDI 26 AVRIL 1989

de 16 h 30 à 18 h

LUNDI 24 JUILLET 1989

dans notre bus aménagé

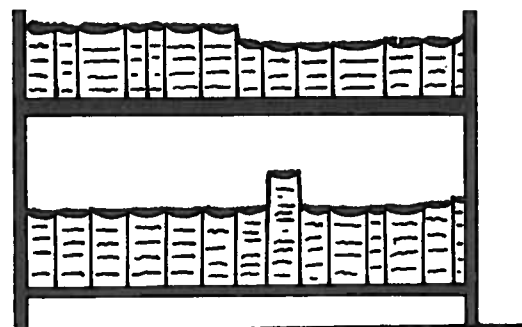
LUNDI 2 OCTOBRE 1989



BIBLIOTHEQUE

Grâce à une subvention de la commune nous avons pu réaliser l'achat de romans récents, ne manquez pas de nous rendre visite.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte aux heures d'ouverture de la Mairie, où vous trouverez de nombreux romans, des livres de voyage, des romans policiers, de la science-fiction, des traités d'économie politique, des livres d'histoire ancienne et contemporaine, des recueils de poésies, des livres d'art, la collection "Que sais-je ?" en grande partie, des encyclopédies pour enfants, et des livres d'enfants.



La somme de 0,50 F est perçue pour le prêt d'un livre enfant et celle de 1 F pour un livre adulte. Prêt limité à 1 mois.

IL EST RAPPELÉ

**QUE LES TICKETS DE CANTINE SCOLAIRE DE SERMAISE
SONT EN VENTE EN MAIRIE**

le SAMEDI de 10 h à 11 h 30 et seulement ce jour-là

merci d'en tenir compte !

AVIS !

**Photocopie immédiate à votre disposition
en mairie**

1,00 F. la copie

Réduction.

Agrandissement : 2 F

branchement égout

ATTENTION : des contrôles sont effectués, veuillez vérifier la conformité de vos branchements, à savoir : eaux pluviales à ne pas déverser dans les eaux usées.



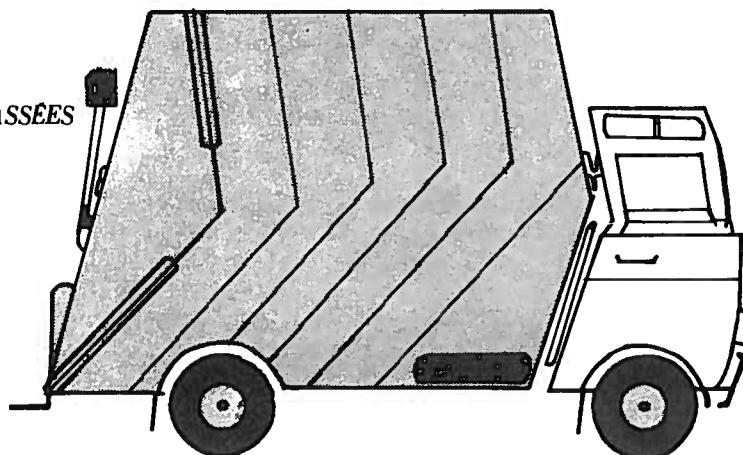
OFFICE RELIGIEUX
1 fois par mois,
consulter horaire porte église

IL EST RAPPELÉ

**QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT RAMASSÉES
TOUS LES MARDI ET VENDREDI**

*sauf si ces mardi et vendredi sont fériés
(ramassage le lendemain)*

La collecte des ENCOMBRANTS se fait
3 fois par an



COMMENT OBTENIR...

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Indiquer date de naissance - Nom et prénoms - Pour mariage : l'indiquer + enveloppe timbrée	GRATUIT
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage + enveloppe timbrée	- Date de mariage - Nom et prénoms	GRATUIT
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	- Date du décès - Nom et prénoms + enveloppe timbrée	GRATUIT
Fiche d'état civil (remplace bulletins de naissance, mariage, décès et certificat de vie)	Mairie du domicile ou de la résidence	- Individuelle : livret de famille ou extrait de naissance ou C.I. - Familiale : livret de famille.	GRATUIT
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal - Extrait de naissance 1 ^{re} demande - Autorisation parentale pour mineur - Ancienne carte en cas de renouvellement	Tarif 87-88 (timbre fiscal) 115 F
Passeport	Mairie du domicile	- Deux photos - Extrait de naissance 1 ^{re} demande - Carte d'identité - Autorisation parentale pour mineur - Passeport à renouveler le cas échéant	Tarif 87-88 (timbre fiscal) 350 F
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage	- Date du mariage - Nom et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants - P.V. déclaration de perte	GRATUIT
Extrait du casier judiciaire Bulletin n° 3	Ministère Justice Casier Judiciaire Nal 44079 Nantes	- Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	GRATUIT
Certificat de nationalité	Grefe du Tribunal de Grande Instance du domicile	- Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française.	
Carte d'électeur	Mairie du domicile (inscription chaque année du 1 ^{er} septembre au 31 décembre)	- Avoir 18 ans - Livret de famille - Attestation de domicile - Etre domicilié depuis plus de six mois dans la commune.	GRATUIT

- Les timbres fiscaux sont à acheter dans un bureau de tabac.
- Pour obtenir rapidement un passeport ou une carte nationale d'identité, il est recommandé de ne pas déposer la demande pendant le mois qui précède les périodes de vacances scolaires.

AVIS

Melle GONZALVE, assistante sociale peut vous recevoir
à la Mairie de Saint-Chéron, tous les jeudis de 14 h à 16 h. 30
Tél. 64 56 61 51
Vous pouvez également lui laisser un message à son secré-
tariat à Dourdan : 14, av. de Paris. Tél. 64 59 89 69

ASSISTANTE SOCIALE Caisse d'Allocations Familiales

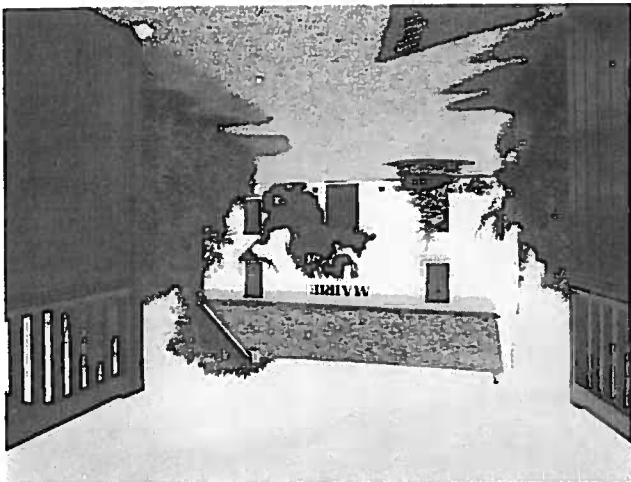
Madame Masdoumier a été nommée sur notre
circonscription Assistante de catégorie. Elle
intervient ponctuellement pour des problè-
mes concernant la Caisse d'Allocations Fami-
liales.

Madame Masdoumier tient une permanence
tous les mercredis après-midi, dans les locaux
de la Direction des Affaires Sanitaires et
Sociales, 14 avenue de Paris à Dourdan.

A NOTER :

64 59 72 70	Mouliere
64 59 72 70	Calonne
64 59 77 17	Fayemi
64 59 72 81	Lanza (pédicure)
64 59 52 33	Lévêque
64 59 75 18	Senex
64 59 89 79	Pirou
64 59 56 09	Neubrunn (homéopathes)
64 59 92 65	Bourgeois
64 59 78 56	Violette
64 59 54 80	Maurice
64 59 54 80	Andrieu
64 59 52 23	Bouillet
64 59 8057	Lebon René
64 59 71 16	Lebon A.M.
64 59 70 18	Signerin
64 59 71 58	Tibailem
64 59 6704	Vigier
64 56 23 31	M. et Mme Blacaud
64 56 31 66	M. Dupont
64 56 30 20	Lefèvre
64 56 50 69	GARE S.N.C.F. St-Chéron
64 59 70 76	En cas de panne E.D.F. Dourdan

Un camion P.M.I. passera tous les deuxièmes lundis de chaque mois à 14 h, devant la mairie pour l'examen médical des petits. Que les personnes intéressées le fassent savoir en Mairie afin d'établir des points d'arrêt nécessaires.



les bureaux de la Mairie, ainsi que son JARDIN où des bancs accueillent les personnes désirant s'y reposer, sont ouverts au public :

LUNDI	9 h à 12 h
MARDI	14 h à 17 h
et JEUDI	14 h à 17 h
VENDREDI	de 9 h à 12 h
SAMEDI	de 9 h à 12 h

la mairie est fermée le MERCREDI
M. le maire reçoit le samedi de 11 h à 12 h
et sur rendez-vous.

64 59 82 27	MAIRIE
64 59 60 60	URGENCE M. le Maire
64 59 32 87	ECOLE SERMAISE
64 59 71 41	PRESBYTERE Dourdan
64 56 60 34	GENDARMERIE St-Chéron
64 59 75 76	POMPIERS Dourdan
64 59 66 66	HOPITAL CLINIQUE
64 59 77 90	AMBULANCE Help 91
64 59 71 07	POMPE FUNEBRES P.L.M.
64 59 73 05	MARBRIER M. Trouvé
64 56 62 29	MEDECINS St-Chéron
64 56 62 77	Bovagnet
64 56 50 64	Campana
64 56 30 96	Bouffard (pédicure)
64 56 34 34	Huard (domicile)
64 56 30 66	(secrétariat)
64 56 30 66	Stamminger
64 96 91 15	SAMU
60 83 90 10	Arpaçon
60 84 22 10	Bréigny
69 21 49 94	Juvisy
64 59 52 24	LABORATOIRE Dourdan
64 59 74 96	rue Sarcey
64 59 48 48	CENTRE RADIOLOGIE Dourdan
64 59 41 34	Podologie-Redicurie
64 59 88 17	Lefort (Dourdan)
64 59 85 86	Marchand (Dourdan)
64 59 76 05	Nicaul (Dourdan)
64 56 33 77	Dramard D. (St-Chéron)
64 59 65 41	Rode (Dourdan)
64 59 70 05	MASSEURS-KINESISTHERAPEUTES
64 59 70 05	M. Nicaul I. rue Gautreau
64 59 76 24	M. Matecot Place de la Gare (Dourdan)
64 59 76 05	INSTITUT MEDICO-EDUCATIF
64 59 76 05	(pour enfants handicapés mentaux)
64 59 76 05	Egry - siège social 14, rue Magne, Etampes)
64 59 76 05	ORTHOPHONISTES
64 59 76 05	M. Hue
64 59 41 62	M. Lemaire
64 59 76 05	Melle Ganet
64 59 76 05	Melle Auguste, Melle Laforest
64 59 76 05	l. rue Gautreau (Dourdan)
64 59 41 62	Mme Michaux 9, rue du Dr Bals
64 56 62 29	Mme Bovagnet (St-Chéron)
64 59 87 55	SOINS A DOMICILE - INFIRMIERES
64 59 87 55	Mme Prévot F. (Sermaise)
64 56 63 46	Mme Olliviers (St-Chéron)
64 56 63 46	PHARMACIE Saint-Chéron
64 56 67 36	Siboni
64 56 67 36	Caignard
64 59 70 17	PHARMACIES Dourdan
64 59 70 17	Massias
64 59 70 43	Duhamel
64 59 78 01	Flottes
64 59 55 40	Humbloir
64 59 52 28	PHARMACIES Corbouse
64 59 52 28	Tisserand
64 59 37 38	MEDECINS Dourdan
64 59 37 38	Lane
64 59 34 99	Vasseur
64 59 70 57	Delaporte
64 59 72 70	Sarran

**Photocomposition et Impression
Imprimerie Offset PRADEAUX
119, route de Guisseray - 91650 Breuillet
Tél : (1) 64 58 42 49**

Directeur de la publication : G. DEBONO